

Direction des Statistiques Démographiques et Sociales

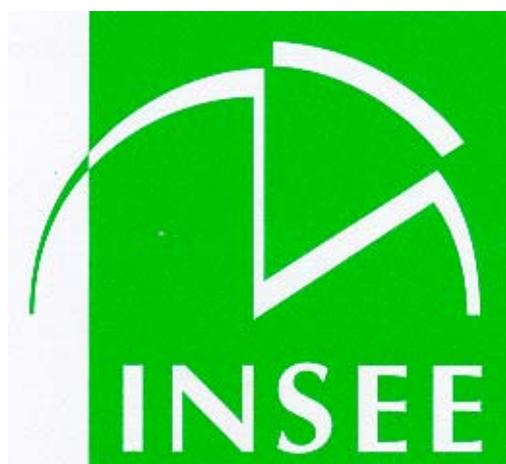
N° F0902

**LES TRAVAILLEURS PAUVRES
COMME CATÉGORIE STATISTIQUE**
**Difficultés méthodologiques et exploration
d'une notion de pauvreté en revenu d'activité**

**THE WORKING POOR
AS A STATISTICAL CATEGORY**
**Methodological difficulties and exploration
of a notion of poverty in earned income**

Sophie PONTHEUX

Document de travail



Institut National de la Statistique et des Études Économiques

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Série des Documents de Travail

de la

Direction des statistiques démographiques et sociales

Département des prix à la consommation,
des ressources et des conditions de vie des ménages

N°F0902

LES TRAVAILLEURS PAUVRES COMME CATEGORIE STATISTIQUE

—
***DIFFICULTES METHODOLOGIQUES ET EXPLORATION
D'UNE NOTION DE PAUVRETE EN REVENU D'ACTIVITE***

THE WORKING POOR AS A STATISTICAL CATEGORY

***METHODOLOGICAL DIFFICULTIES AND EXPLORATION
OF A NOTION OF POVERTY IN EARNED INCOME***

Sophie PONTHEUX

(INSEE, Division Conditions de vie des ménages)

Mars 2009

Les documents de travail n'engagent que leurs auteurs
et ne reflètent pas nécessairement la position de l'INSEE.

Working papers reflect only their authors' views, and not necessarily the position of INSEE.

Résumé

La notion de travailleur pauvre peut sembler au premier abord assez évidente, mais sa mise en œuvre comme catégorie statistique ne va pas de soi, en particulier parce qu'elle demande une définition spécifique pour identifier les travailleurs. En outre, comme travailler est une situation individuelle tandis que la pauvreté s'apprécie sur la base de variables mesurées au niveau du ménage, la catégorie se trouve définie à l'intersection de deux unités statistiques, l'individu et le ménage. Ce document propose dans sa première partie une comparaison des principales définitions des travailleurs mises en œuvre pour élaborer des statistiques sur les travailleurs pauvres. On cherche en particulier à évaluer l'impact d'un changement des critères employés pour identifier les travailleurs sur la taille et les caractéristiques de la population des travailleurs pauvres, et sur l'analyse que l'on peut porter sur les causes de leur pauvreté. La seconde partie est consacrée au problème spécifique de la construction statistique « individu/travailleur ménage/pauvre », qui rend l'analyse du phénomène particulièrement complexe, puisque la construction oblige en effet à démêler en aval le rôle des facteurs individuels et des facteurs familiaux. Face à cette difficulté, on propose une approche qui procède en prenant comme point de départ un indicateur de « pauvreté en revenu d'activité » défini au niveau individuel, puis en examinant si cette « pauvreté » est compensée par les autres revenus privés au niveau des ménages et par les transferts sociaux. L'ensemble de l'étude est basée sur les données EU-SILC de l'année 2006 et compare 10 pays de l'Union européenne.

Abstract

The concept of working poor may seem easy to grasp, but its statistical implementation doesn't go without difficulties, one of them being that it requires a specific approach to workers. In addition, given that being a worker is an individual feature while poverty is defined on the basis of variables measured at the household level, the category is defined at the intersection of two statistical units, the individual and the household. The first part of this working paper proposes a comparison of the main definitions of workers used in the statistical approach to the working poor. The objective is to analyse the impact of a change in the criteria used to identify workers on the size and characteristics of the population of working poor, as well as on the analysis that can be done of the causes of their poverty. The second part of the paper focuses on the specificity of the statistical construction "worker/individual - poor/household", which results in many difficulties in the analysis of the phenomenon, since it obliges to disentangle the role of the individual and the household factors. In order to avoid this difficulty, we propose an approach which goes from the individual to the household, based on an indicator of "poverty in activity income" defined at the individual level, then by studying whether this "poverty" is counterbalanced by the other private incomes at the household level and by social transfers. The whole study is based on data from EU-SILC 2006 and compares 10 countries of the European union.

Table

Introduction	3
I – Les travailleurs pauvres : une approche spécifique des « travailleurs »	6
I.1 – Du statut d’activité courant au statut longitudinal : un changement de perspective	7
<i>Tableau 1 - Statuts d’occupation au sens du BIT (%)</i>	9
<i>Tableau 2 - Statuts longitudinaux (%)</i>	9
1. L’approche américaine et l’approche développée à l’Insee : les travailleurs comme des « actifs »	10
2. L’approche européenne : les travailleurs comme des « actifs occupés »	11
<i>Tableau 3 – Date d’enquête l’année 2006 (%)</i>	11
3. Comparaison des populations de « travailleurs »	12
<i>Tableau 4 – Trois définitions des travailleurs (plus une)</i>	13
<i>Tableau 5 - Statuts longitudinaux de la population de référence (%)</i>	14
<i>Tableau 6 – Type d’emploi des actifs occupés toute l’année de la population de référence (%)</i>	14
<i>Tableau 7 – Taux de travailleurs et écarts entre les définitions (%)</i>	14
<i>Tableau 8 – Composition par statut d’activité de la population des travailleurs (%)</i>	16
I.2 - Impact des critères de définition des travailleurs sur le nombre et les caractéristiques de la population des travailleurs pauvres	18
<i>Tableau 9 – Taux de pauvreté(*) de la population de référence selon le statut longitudinal (%)</i>	18
1. Impact sur la taille du problème	18
<i>Tableau 10 – Taux de travailleurs pauvres selon la définition des travailleurs (%)</i>	18
<i>Tableau 11 – Taux de pauvreté des travailleurs pour trois définitions (%)</i>	19
2. Impact sur les caractéristiques des travailleurs pauvres	19
2.1. L’activité et l’emploi des travailleurs pauvres selon la définition des travailleurs	20
<i>Tableau 12 - Composition par statut d’activité de la population des travailleurs pauvres (%)</i>	20
<i>Tableau 13 – Problèmes d’emploi des travailleurs pauvres (%)</i>	21
<i>Tableau 14 – Part des travailleurs pauvres n’ayant aucun problème d’emploi (%)</i>	22
2.2. Les caractéristiques individuelles des travailleurs pauvres selon la définition .	22
<i>Tableau 15 – Caractéristiques démographiques des travailleurs pauvres</i>	22
2.3. La composition des ménages selon la définition des travailleurs	23
<i>Tableau 16 – Part des travailleurs pauvres qui sont le seul travailleur de leur ménage (%)</i>	23
<i>Tableau 17 – Type de ménage et position dans leur ménage des travailleurs pauvres (%)</i>	24
<i>Tableau 18 – Type de ménage des individus pauvres (%)</i>	25
Conclusion partie I	26
II.1 – Les difficultés pour analyser le lien entre situation vis-à-vis de l’emploi et pauvreté	30
1. Pauvres sans problème d’emploi et non pauvres avec problèmes d’emploi	30

Tableau 19 – Problèmes d’emploi et pauvreté des travailleurs et des travailleuses (%).....	31
2. Les travailleurs pauvres : des individus ou des ménages ?.....	31
II.2 – Un indicateur complémentaire de pauvreté en revenu d’activité.....	33
1. La pauvreté économique individuelle.....	33
Tableau 20 – Taux de pauvreté en revenu d’activité dans la population de référence (%).....	34
2. Présentation de la démarche.....	35
II.3 – De la pauvreté économique à la pauvreté.....	37
Tableau 21 - Composition de la population pauvre en revenu d’activité (%).....	37
1. Les travailleurs pauvres en revenu d’activité.....	37
1.1. Taux de pauvreté en revenu d’activité, taux de pauvreté.....	37
Tableau 22 – Taux de pauvreté en revenu d’activité et taux de pauvreté (%).....	37
Tableau 23 – Répartition de la population des travailleurs selon le revenu d’activité et la pauvreté (%).....	38
1.2. Problèmes d’emploi et pauvreté en revenu d’activité.....	38
Tableau 24 – Problèmes d’emploi des travailleurs pauvres en revenu d’activité (%).....	39
1.3. Caractéristiques démographiques et des ménages des travailleurs pauvres en revenu d’activité.....	39
Tableau 25 –Caractéristiques démographiques des travailleurs pauvres en revenu d’activité (%).....	40
Tableau 26 – Part des travailleurs pauvres en revenu d’activité qui sont le seul travailleur de leur ménage (%).....	40
Tableau 27 – Type de ménage et position dans leur ménage des travailleurs pauvres en revenu d’activité(%).....	40
Tableau 28 – Type de ménage des individus de la population de référence (%).....	41
2. De la pauvreté économique individuelle à la pauvreté du ménage.....	41
Tableau 29 – De la pauvreté économique à la pauvreté (%).....	41
Tableau 30 – Concentration de la pauvreté selon le type de ménage et la position dans leur ménage des travailleurs pauvres en revenu d’activité.....	42
Conclusion partie II.....	44
Références.....	46
Annexes.....	48
Annexe 1 – Source et constitution de l’échantillon de pays.....	49
Annexe 2 – Principales définitions.....	50
Annexe 3 – L’indicateur « <i>in-work poverty risk</i> » dans les indicateurs européens ...	51
Annexe 4 – Les « <i>working poor</i> » : brève généalogie d’une catégorie statistique	55

Introduction

Depuis 2003, un indicateur dénommé « *in-work poverty risk* » - littéralement « risque de pauvreté au travail »¹ - est venu compléter la batterie d'indicateurs dont s'est dotée l'Union européenne (UE) pour évaluer et comparer les performances des pays membres en matière d'emploi, et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion².

La définition de cet indicateur ne résulte pas d'une harmonisation de pratiques nationales préalables : aucun des pays de l'UE (alors à 15) ne mettait en œuvre ce type d'indicateur et, en Europe, très peu d'études avaient été menées sur les travailleurs pauvres avant les années 2000, excepté en France³.

Les études existantes sur les travailleurs pauvres peuvent en outre employer des approches statistiques très différentes de la notion⁴, notamment ce qui concerne les critères sur la base desquels sont identifiés les « travailleurs » : à partir d'une revue de travaux européens, américains, canadiens et australiens, Pena-Casa *et al.* (2004, p. 7), recensent environ une dizaine de définitions différentes. Pour ne prendre que deux exemples européens, l'Office Fédéral Suisse des Statistiques compte les actifs occupés au sens du BIT, tandis que l'Insee considère qu'un travailleur est une personne qui a passé au moins 6 mois sur le marché du travail, dont 1 mois en emploi. L'indicateur européen « *in-work poverty risk* » développe encore une autre approche, en comptant comme travailleurs les personnes en emploi et qui ont été en emploi plus de la moitié d'une période de référence. Autant dire qu'il n'y a pas vraiment de consensus sur ce qu'est statistiquement un travailleur pauvre⁵.

La notion de travailleur pauvre peut sembler au premier abord assez intuitive – un travailleur pauvre, c'est quelqu'un qui travaille et qui est pauvre -, mais sa mise en œuvre comme catégorie statistique ne va pas de soi. Ce document de travail propose une discussion sur la portée et les limites des statistiques sur les travailleurs pauvres, en s'attachant en particulier à l'examen de deux questions :

¹ Le terme « risque » est employé ici suivant la terminologie adoptée par le Conseil de l'Europe et la Commission, pour indiquer qu'un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté ne suffit pas pour caractériser un état de pauvreté. Dans ce document, on parlera par commodité de « pauvreté » et non de risque de pauvreté.

² L'indicateur « *in-work poverty risk* », adopté par le Comité de la protection sociale, est venu compléter la liste des indicateurs dits « de Laeken » destinés au suivi des performances nationales dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion ; cette liste a été révisée depuis, et le portefeuille d'indicateurs s'est scindé en indicateurs transversaux et indicateurs thématiques - « *in-work poverty risk* » y est un des indicateurs de contexte associés aux indicateurs d'inclusion (Commission européenne, 2006a). L'indicateur se trouve également parmi les indicateurs destinés à l'analyse des performances des marchés du travail en matière d'inclusion adoptés par le Comité de l'emploi (Commission européenne, 2006b). Ces listes d'indicateurs sont présentées dans l'Annexe 3.

³ Voir par exemple : Houriez, 2000 ; Concialdi et Ponthieux, 2000 ; Breuil et al, 2001 ; Lagarenne et Legendre, 2001.

⁴ Certaines la réduisant aux salariés à bas salaires (par exemple Lucifora, 1997 ; Valkenberg & Coenen, 2000), ce qui ne couvre qu'un aspect du phénomène. En effet, les deux notions, si elles ne sont pas totalement disjointes, sont différentes : en premier parce la population des travailleurs ne se réduit pas à celle des salariés, même si ceux-ci constituent la plus grande part des travailleurs ; ensuite, même si le taux de pauvreté des salariés à bas salaire est en moyenne plus élevé que celui des autres salariés, une part importante des salariés à bas salaire ne sont pas pauvres, et certains salariés pauvres ne sont pas à bas salaire (Concialdi et Ponthieux, 2000 ; Concialdi, 2001). Ce non recouvrement résulte du fait que le salaire et la pauvreté s'appréhendent à des niveaux différents : individu pour le salaire, ménage pour le niveau de vie. On y reviendra dans la seconde partie.

⁵ L'approche de la pauvreté n'est en outre pas non plus partout la même. Cet aspect ne sera pas traité ici.

La première est celle de l'absence de conventions harmonisées ou de critères unifiés sur lesquels baser l'identification des « travailleurs ». D'un côté, l'indicateur européen « *in-work poverty risk* » retient des critères étroits au regard du fonctionnement du marché du travail - le fait d'être en majoritairement en emploi au cours de l'année - alors que, de l'autre, la définition du Bureau of Labor Statistics (BLS) américain retient la participation au marché du travail - être actif -, la définition utilisée dans la majorité des travaux de l'Insee s'en rapprochant (en excluant toutefois les chômeurs de longue durée). Or les critères retenus pour cette définition conditionnent largement, comme on s'en doute, la mesure de la population des travailleurs pauvres ; mais des critères étroits, comme ceux retenus pour l'indicateur européen, conditionnent aussi l'analyse qui peut être menée de cette pauvreté, parce qu'en mettant d'emblée hors champ certaines situations d'activité, ils modifient aussi les contours de la population des travailleurs pauvres. Dans une perspective comparative, la définition des travailleurs est donc cruciale du fait des différences de structure des emplois et de situation des marchés du travail, et il importe d'avoir une idée de la sensibilité de la mesure et de l'analyse aux critères retenus pour construire l'indicateur. Elle l'est d'autant plus dans un contexte qui promeut, depuis quelques années, une « flexicurité » dont la dimension « flexibilité » de l'emploi pourrait se traduire par l'accroissement des alternances entre emploi, chômage et inactivité économique⁶.

La seconde est celle du niveau hybride de la catégorie statistique « travailleur – individu » « ménage – pauvre » : en effet, si les travailleurs, quels que soient les critères précis de sélection dans cette catégorie, sont identifiés par leurs caractéristiques individuelles d'activité, l'identification de la pauvreté repose sur des variables mesurées au niveau des ménages. Cela ne poserait pas de problème si la population de référence était celle des pauvres, et que la question était de mesurer leur insertion dans l'emploi ou sur le marché du travail. Mais la population de référence est celle des travailleurs, et la question est de repérer les causes de leur pauvreté ; or le double niveau de construction de la catégorie rend ce repérage assez complexe, puisque les mêmes caractéristiques individuelles d'activité peuvent déboucher ou non sur la pauvreté en fonction des caractéristiques du ménage. Cet enchevêtrement de facteurs a d'ailleurs été d'emblée reconnu comme une difficulté pour l'analyse du phénomène (*cf.* Dantziger & Gottschalk, 1986 ; Klein & Rones, 1989). La statistique des travailleurs pauvres est donc difficile à interpréter, en tout cas comme indicateur du lien entre activité individuelle et pauvreté, puisque ce lien est brouillé par la dimension ménage ; de ce fait, une part de la pauvreté des travailleurs pauvres n'est pas due à leurs situations individuelles d'activité, et une part des situations individuelles défavorables du point de vue de l'activité, situations dans lesquelles se trouvent en majorité des femmes, n'est pas visible. Cela rend la statistique des travailleurs pauvres difficilement lisible, en particulier pour en interpréter les évolutions ou les différences entre pays ; en effet, si au niveau individuel, la même situation d'activité peut déboucher ou non sur la pauvreté, au niveau agrégé, le même taux de pauvreté des travailleurs peut résulter de phénomènes liés aussi bien

⁶ Sur l'approche de la flexicurité par la commission européenne, voir European Commission (2006b ; 2006c) ; pour une critique, voir Keune & Jepsen (2007).

aux structures de l'emploi et au fonctionnement du marché du travail qu'aux structures des ménages ou au système de protection sociale.

Le document est organisé de la façon suivante :

Dans la première partie, on rappelle tout d'abord la spécificité de l'approche de la notion de « travailleur » par rapport aux catégories usuellement utilisées pour étudier l'activité et l'emploi. On compare ensuite les trois principales définitions des travailleurs actuellement utilisées (celle du BLS américain, celle employée dans de nombreux travaux de l'Insee, et celle utilisée pour l'indicateur européen) pour établir des statistiques sur les travailleurs pauvres, et on étudie l'impact des critères de définition sur le nombre et les caractéristiques de la population des travailleurs pauvres.

La seconde partie est consacrée au problème qui résulte de la construction d'une catégorie « travailleurs pauvres » analysés comme des individus alors que l'identification de cette catégorie repose à la fois sur des caractéristiques des individus et sur des caractéristiques des ménages. Par rapport à cette difficulté, on propose une approche complémentaire qui adopte (au moins comme point de départ) une perspective strictement individuelle. Le pivot de cette approche est la notion de « pauvreté économique », identifiée par un revenu individuel d'activité inférieur au seuil de pauvreté. Sur cette base, on peut examiner par étapes le processus qui va de l'activité des individus à la pauvreté des ménages, et mieux distinguer les effets respectifs de la distribution opérée par l'emploi, des configurations familiales et des transferts.

L'ensemble de l'étude est basée sur les données de la source EU-SILC 2006⁷, et porte sur 10 pays de l'UE : Allemagne, Espagne, France, Grèce, Italie, Portugal, Royaume-Uni, Luxembourg, Finlande et Suède. Le choix des pays a été volontairement limité aux pays de l'UE à 15 ; par contre, le fait que seuls 10 d'entre eux sont pris en compte résulte de contraintes liées aux tailles des échantillons nationaux⁸.

⁷ European Commission, Eurostat, EU-SILC 2006 users' database version February 2008.

Les résultats, analyses et conclusions dont il est fait état dans ce document sont de la responsabilité de l'auteur et n'engagent aucunement la responsabilité d'Eurostat.

⁸ Voir Annexe 1 sur la source et l'échantillon de pays.

I – Les travailleurs pauvres : une approche spécifique des « travailleurs »

La construction d'une statistique des travailleurs pauvres repose sur deux grands ensembles de conventions : celles à partir desquelles on distingue les pauvres des non pauvres, et celles que l'on met en œuvre pour distinguer les travailleurs des non travailleurs. Les conventions statistiques sur la base desquelles on identifie la pauvreté sont assez standard, notamment lorsqu'il s'agit, comme c'est le cas ici, de la pauvreté monétaire ; standard ne signifie pas que la mesure ne pose pas de problèmes, mais ce sont des problèmes connus, sur lesquels existe une abondante littérature⁹ et un certain consensus sur la notion et sur la portée et les limites de la mesure. Cette littérature ne sera pas abordée ici et, dans toute l'étude, on utilisera pour identifier les pauvres l'approche européenne selon laquelle est pauvre une personne qui vit dans un ménage dont le revenu disponible par équivalent-adulte est inférieur à 60% du revenu disponible médian de l'ensemble de la population¹⁰.

Pour identifier les « travailleurs », il n'y a au contraire pas de critères standard ; en conséquence, on trouve dans les études sur les travailleurs pauvres une grande variété d'approches (*cf.* Peña-Casa *et al.*, 2004). Les différences de définition peuvent refléter des différences conceptuelles, notamment sur le niveau d'observation et d'analyse de la pauvreté laborieuse, individu ou ménage ; ainsi, certaines approches considèrent des ménages (Suisse, Canada) tandis que d'autres (Etats-Unis, Union européenne) considèrent des individus. On reviendra sur ce point dans la seconde partie. Mais elles reflètent d'abord la difficulté de mettre en œuvre une approche statistique des « travailleurs » cohérente avec l'approche statistique de la pauvreté, qui impose de s'écarter de l'approche par le statut courant d'activité. Et l'on ne dispose pas de beaucoup d'éléments sur lesquels appuyer cette mise en œuvre : il n'y a en effet pas de catégorie statistique « travailleur », et donc pas de statistiques générales sur les « travailleurs », qu'ils soient pauvres ou non ; du côté de la littérature économique, l'économie du travail utilise peu l'expression¹¹. Or, alors que l'approche de la pauvreté l'est presque toujours, la notion de « travailleur » est très rarement explicitée ou discutée dans la littérature sur les travailleurs pauvres.

Cette première partie est consacrée précisément à la spécificité de l'approche des « travailleurs » dans les statistiques sur les travailleurs pauvres. Trois principales définitions seront mises en regard : celle utilisée par le Bureau of Labor Statistics (BLS) américain, celle utilisée dans de nombreuses études de l'Insee, et celle utilisée pour l'indicateur « in-work poverty risk » européen. Avec la première, les travailleurs (pauvres) sont les personnes qui ont passé au moins 27 semaines d'une année de référence sur le marché du travail, *i.e.* en emploi ou à la recherche d'emploi (Klein & Rones, 1989) ; pour l'Insee, ce sont les personnes qui ont passé au moins 6 mois d'une année de référence sur le marché du

⁹ Pour une introduction, *cf.* Insee, 1997 ; Atkinson *et al.*, 2002 ; Verger, 2005 ; Fall & Verger, 2005.

¹⁰ Une présentation des principales conventions mises en œuvre pour le calcul du seuil et du taux de pauvreté se trouve en Annexe 2. Le seuil de pauvreté est calculé pour chaque pays.

¹¹ Dans ce cadre, les « travailleurs » pourraient correspondre aux offreurs de travail.

travail dont au moins 1 mois en emploi (Hourriez, 2000) ; pour l'UE, ce sont les personnes qui sont en emploi et qui ont passé au moins 7 mois de l'année de référence en emploi (Commission Européenne, 2006a). On le voit, ces approches se différencient essentiellement par l'exigence sur le temps passé en emploi. Mais au-delà de cette différence des critères, les trois approches ont en commun de ne pas reposer sur les catégories usuelles des statistiques sur les statuts d'occupation de la population (emploi / chômage / inactivité) construites suivant les normes BIT ; ces dernières sont en effet basées sur l'activité exercée par un individu au cours d'une semaine de référence¹², tandis que l'identification des « travailleurs » (pauvres) se fait sur la base d'un nombre de mois passés sur le marché du travail ou en emploi au cours d'une période de référence de plusieurs mois. Il s'agit donc d'un changement de perspective notable, qui éloigne d'ailleurs beaucoup le « travailleur pauvre statistique » de sa représentation médiatique¹³, plutôt fondée sur des situations à un moment donné.

On commencera donc par examiner la différence entre les catégories statistiques usuelles d'activité et d'emploi, basées sur les situations observées à un moment donné, et l'approche des travailleurs basée sur les situations observées au cours d'une période de plusieurs mois. On comparera ensuite les trois définitions des travailleurs mentionnées plus haut, puis on cherchera à évaluer l'effet de l'adoption de l'une ou l'autre de ces définitions sur la mesure du phénomène et sur l'analyse qui peut en être faite.

I.1 – Du statut d'activité courant au statut longitudinal : un changement de perspective

Les statistiques sur les travailleurs pauvres ont la particularité de ne pas être basées sur les statuts d'occupation au sens du BIT, comme dans les approches comparatives habituelles de l'activité et de l'emploi, mais sur les situations observées au cours d'une période d'observation plus longue - en général l'année précédente.

Pourquoi cette approche particulière de l'activité lorsqu'il s'agit des travailleurs pauvres ? Une raison tient au fait que la pauvreté monétaire est appréhendée sur la base de revenus annuels ; ce sont donc les situations connues au cours de la période sur laquelle les revenus sont mesurés et qui ont déterminé (au moins en partie) ces revenus qu'il faut prendre en compte, et non uniquement la situation observée à un moment de cette période - ou à la date d'enquête. Au delà de cette justification « chronologique »,

¹² Une personne est dite active occupée dès lors qu'elle a travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours de la semaine de référence (celle qui précède la date d'enquête) ; une personne est au chômage si elle recherche activement un emploi, est disponible immédiatement et n'a pas travaillé ne serait-ce qu'une heure dans la semaine de référence ; les personnes qui ne sont ni actives occupées ni au chômage forment la population des inactifs.

¹³ Les deux archétypes de travailleur pauvre médiatique sont « la caissière à temps partiel qui galère en élevant seule ses enfants » et « le salarié qui dort dans sa voiture bien qu'il ait un 'vrai' emploi ». Or si ces deux types de situations existent et sont indéniablement injustes, elles sont très loin d'être représentatives de la population des travailleurs pauvres ; d'une part, toutes les mères de famille qui élèvent seules leurs enfants ne sont pas pauvres, et une bonne part de celles qui sont pauvres n'occupent pas d'emploi ; d'autre part, du fait qu'elles ne portent que sur la population des ménages « ordinaires », les enquêtes sur la base desquelles on mesure la population des travailleurs pauvres ne prennent pas en compte les personnes qui vivent dans la rue, ou dans leur voiture, ou même dans des hôtels, foyers et autres hébergements collectifs.

on peut invoquer l'idée qu'un travailleur pourrait se définir par le caractère régulier de sa participation au marché du travail ou à l'emploi. La situation courante, observée à un instant donné, peut en être plus ou moins représentative : à une date donnée, certaines personnes peuvent être exceptionnellement au travail (par exemple, les étudiants qui n'occupent un emploi que l'été), d'autres sont ponctuellement privées de travail. En allongeant la « fenêtre » d'observation, ce qui permet de tenir compte des divers statuts dans lesquels ils se sont trouvés, on peut donc mieux approcher la situation régulière des individus.

Concrètement, au lieu de se fonder sur la situation dans laquelle se trouvaient les individus une semaine donnée ou à une date d'enquête (à la base respectivement des catégories emploi-chômage-inactivité au sens du BIT, ou de catégories fondées sur les situations déclarées par les enquêtés), on se réfère à un calendrier d'activité rétrospectif, portant sur une période d'un an, en général l'année *N-1* pour une enquête réalisée l'année *N*, dans lequel les personnes indiquent, mois par mois, quel a été leur statut d'occupation dominant : emploi, chômage, ou inactivité. Par rapport aux statuts d'occupation à un instant donné, l'allongement de la période d'observation enrichit donc la description d'une modalité supplémentaire, l'alternance, qui forcément ne peut apparaître à un instant donné : en effet, à une date donnée, on est actif - en emploi ou au chômage -, ou inactif, tandis que sur plusieurs mois, on peut avoir été toujours dans la même situation, mais on peut aussi avoir connu des alternances. On parlera dans ce qui suit de « statuts longitudinaux » pour désigner les situations observées sur la base des calendriers, et on distingue 4 modalités principales : l'emploi « toute l'année », le chômage « toute l'année », les alternances, et l'inactivité « toute l'année ».

Le tableau suivant permet de comparer la répartition des individus en âge de travailler selon les statuts d'occupation au sens du BIT (tableau 1) et selon les « statuts longitudinaux », construits à partir des calendriers rétrospectifs^{14 15} (tableau 2).

Partout évidemment, la proportion d'un statut « toute l'année » est plus faible que celle du même statut courant, puisque si toutes les personnes dans un statut donné « toute l'année » sont nécessairement dans ce statut à un moment donné, la réciproque n'est pas toujours vérifiée¹⁶. L'écart entre statuts au sens courant et statuts « toute l'année » correspond aux alternances. On se retrouve au final assez loin

¹⁴ L'information selon les deux optiques est donc décalée dans le temps puisque le statut courant est celui observé l'année *N*, et le calendrier décrit l'activité tout au long de l'année *N-1*.

¹⁵ Seules les observations pour lesquelles on dispose d'un calendrier rétrospectif complet (12 mois renseignés) sont prises en compte ici, afin que la durée de la période observée soit la même pour tous les individus. Les calendriers incomplets concernent principalement le Royaume-Uni (11 % des observations parmi les individus en âge de travailler), puis, pour des proportions plus faibles la Suède (2,3%) et la France (1,3%). Notons également que pour l'Allemagne, la Finlande, la Grèce et la Suède, on ne dispose pas des calendriers détaillés dans EU-SILC UDB-2006, mais seulement de variables indiquant le nombre de mois passés dans divers statuts. On verra plus loin que cela pose un problème particulier pour décrire les situations des travailleurs.

¹⁶ On notera l'exception du Luxembourg, où la part d'individus actifs occupés toute l'année est supérieure à celle des actifs occupés au sens du BIT. Cette « anomalie », qui apparaît dans une moindre mesure pour la Suède et le Royaume-Uni où les deux proportions sont très proches, ou dans le cas du chômage pour l'Italie où la part de « chômeurs » toute l'année est supérieure à celle des chômeurs au sens du BIT, provient de la différence entre le statut au sens du BIT et le statut auto-déclaré dans les calendriers : le statut un mois donné du calendrier est le statut « dominant », qui peut ne pas correspondre à celui de la semaine de référence de la statistique au sens du BIT.

des statistiques sur l'emploi et le chômage au sens des normes BIT, et plus généralement, de n'importe quelle statistique basée sur les situations déclarées à une date d'enquête.

Tableau 1 - Statuts d'occupation au sens du BIT (%)

	DE	ES	FR	GR	IT	PT	UK	LU	FI	SE
1. Actifs occupés	66.0	63.3	63.9	60.1	57.6	67.5	71.7	63.6	68.4	72.5
2. Chômeurs	8.3	6.4	6.2	6.7	4.9	5.9	3.7	3.0	6.3	6.2
<i>Sous-total taux d'activité (1+2)</i>	<i>74.3</i>	<i>69.7</i>	<i>70.1</i>	<i>66.8</i>	<i>62.5</i>	<i>73.4</i>	<i>75.4</i>	<i>66.6</i>	<i>74.7</i>	<i>78.7</i>
3. Inactifs	25.7	30.3	29.9	33.2	37.5	26.6	24.6	33.4	25.3	21.3
<i>Sous-total « taux de 'non-emploi' » (2+3)</i>	<i>34.0</i>	<i>36.7</i>	<i>36.1</i>	<i>39.9</i>	<i>42.4</i>	<i>32.5</i>	<i>28.3</i>	<i>36.4</i>	<i>31.6</i>	<i>27.5</i>
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : Eurostat, LFS 2005.

Champ : individus âgés de 15 à 64 ans.

Tableau 2 - Statuts longitudinaux (%)

	DE	ES	FR	GR	IT	PT	UK	LU	FI	SE
1. Actifs occupés toute l'année(*)	61.1	60.0	61.2	56.6	54.7	63.5	70.9	64.1	59.4	72.2
2. Actifs au chômage toute l'année	7.7	6.4	5.9	5.8	8.0	5.9	1.7	2.1	5.6	3.2
<i>Sous-total « actifs toute l'année » (1+2)</i>	<i>68.8</i>	<i>66.4</i>	<i>67.1</i>	<i>62.4</i>	<i>62.7</i>	<i>69.4</i>	<i>72.7</i>	<i>66.2</i>	<i>65.0</i>	<i>75.4</i>
3. Alternances	7.7	9.6	9.3	8.8	7.2	8.4	5.7	7.0	18.8	11.9
<i>dont emploi majoritaire</i>	<i>6.4</i>	<i>6.9</i>	<i>7.3</i>	<i>7.0</i>	<i>5.8</i>	<i>6.5</i>	<i>4.9</i>	<i>5.8</i>	<i>16.6</i>	<i>10.4</i>
4. Inactifs toute l'année	23.5	24.0	23.5	28.9	30.1	22.2	21.6	26.9	16.2	12.7
<i>Sous-total « jamais en emploi » (2+4)</i>	<i>31.3</i>	<i>30.5</i>	<i>29.5</i>	<i>34.7</i>	<i>38.1</i>	<i>28.1</i>	<i>23.3</i>	<i>29.0</i>	<i>21.8</i>	<i>15.9</i>
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : European Commission, Eurostat, EU-SILC 2006 users' database version February 2008.

Champ : individus de 16 à 64 ans pour lesquels on dispose de calendriers rétrospectifs complets.

(*) : sauf indication contraire, « l'année » désigne ici (et dans toute la suite du document) la période de référence, c'est-à-dire l'année civile précédant l'année d'enquête. C'est pourquoi le tableau 2 porte sur l'année 2005.

Lecture : Parmi les individus de 16 à 64 ans pour lesquels on dispose de calendriers rétrospectifs complets, de 54,7% en Italie à 72,2% en Suède avaient été en emploi tout au long de l'année 2005.

Le changement d'optique modifie quelque peu la perception de la « performance » en matière d'activité, d'emploi et de chômage, notamment sous l'angle des transitions entre ces trois statuts. Par exemple, la Suède et le Royaume-Uni, dont les parts d'emploi (mesurées selon les normes du BIT) sont très proches et les plus élevées des pays comparés ici, diffèrent très nettement dès lors que l'on considère les statuts longitudinaux : au Royaume-Uni, la part des alternances est la plus faible des 10 pays, reflétant une certaine « étanchéité » entre ceux qui sont sur le marché du travail et ceux qui n'y sont pas, tandis qu'elle est l'une des plus élevées (derrière la Finlande) en Suède. Au final, la part de la population en âge de travailler qui se trouve « durablement » hors de l'emploi (sous-total « jamais en emploi » du tableau 2) est de plus de 8 points plus élevée au Royaume-Uni qu'en Suède.

Cet exemple permet de constater que la perspective longitudinale peut donner une image assez différente de la statistique BIT, et qu'alors même que c'est la pertinence de cette dernière qui est reconnue pour les comparaisons internationales, les comparaisons sur les travailleurs pauvres vont reposer sur une approche totalement différente.

I.2 - Trois définitions des travailleurs

Comment les statistiques sur les travailleurs pauvres définissent-elles les travailleurs ? On vient de le voir, sur la base des situations connues dans une période de référence, mais cela ne dit pas à partir de combien de temps dans quelle(s) situation(s) on repère les « travailleurs ». Il est évident – étant donné que l'on ne s'intéresse qu'au travail marchand, susceptible de générer un revenu monétaire - d'écarter les « inactifs toute l'année », mais ensuite ? Il n'y a pas de critères internationaux qui seraient généralement admis pour définir les travailleurs. Dans les définitions que l'on va comparer, deux logiques sont mises en œuvre : l'une retient uniquement ou essentiellement une norme de participation au marché du travail, l'autre uniquement une norme d'emploi.

1. L'approche américaine et l'approche développée à l'Insee¹⁷ : les travailleurs comme des « actifs »

La première mise en forme statistique de la notion de travailleurs pauvres est celle faite aux Etats-Unis par le Bureau of Labor Statistics à la fin des années 1980 ; cette mise en forme fait suite à de nombreuses années de travaux sur le travail des pauvres – question récurrente aux Etats-Unis, liée à la crainte de désinciter les pauvres de travailler et d'aider ceux qui ne le méritent pas¹⁸ - et non, il faut le souligner, sur la pauvreté des travailleurs, différence notable de point d'entrée. Dans les statistiques américaines sur les « *working poor* », les travailleurs sont définis comme les personnes ayant participé au marché du travail, en emploi ou au chômage, au moins la moitié d'une période de référence d'un an (cf. Klein et Rones, 1989). Il ne s'agit pas d'une définition « positive » : ce seuil de la moitié de l'année¹⁹ dont les auteurs précisent qu'il est arbitraire, vise à écarter du champ des travailleurs (pauvres) les personnes qui n'auraient été actives que de façon marginale.

Dans une large partie des études réalisées à l'Insee sur le sujet, la mise en œuvre de la notion s'est appuyée sur cette définition, en l'adaptant pour tenir compte du chômage de longue durée. Le problème ne s'était en effet pas posé aux statisticiens américains, cette catégorie de chômage étant quasi inexistante dans les statistiques américaines du marché du travail²⁰. Ainsi, le critère de participation au marché du travail appliqué aux Etats-Unis sélectionne des personnes soit en emploi

¹⁷ Cette approche a été utilisée depuis la fin des années 1990 dans de nombreuses études de l'Insee, mais il n'y a pas, à proprement parler « d'approche française » des travailleurs pauvres ; par exemple, l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale utilise pour ses indicateurs la définition européenne.

¹⁸ Crainte ancrée dans l'idée que la paresse est une cause majeure de pauvreté, et que les pauvres doivent d'abord leur pauvreté à eux-mêmes : « *The popular view that anyone who works hard can get ahead in America is still so widely held that it fosters the myth that most who remain poor or do not get ahead must be personally responsible for their plight* » (Danziger & Gottschalk, 1995, p.12 ; voir Annexe 4).

¹⁹ On trouve, se référant à « la » définition américaine, deux formulations de ce seuil : « au moins » la moitié de l'année, ou « plus de » la moitié de l'année. Cette variante vient du second rapport sur les travailleurs pauvres publié par le Bureau of Labor Statistics (Klein et Rones étant les auteurs du premier), dans lequel les auteurs se réfèrent à la définition initiale en la transformant légèrement : « *at least half the year* » de la version initiale est devenu « *more than half the year* » (Gardner et Hertz, 1992). Pour les statistiques américaines, qui mesurent la durée du travail en semaines la différence entre les deux formulations représente 1 semaine ; pour les statistiques françaises ou européennes, où l'on compte en mois, la différence se traduit par la mise en œuvre d'un seuil de 6 ou de 7 mois.

²⁰ Une part importante des chômeurs de longue durée que l'on observe dans certains pays européens seraient, aux Etats-Unis, classés comme inactifs. Un décalage du même type peut exister dès lors que le traitement du chômage de longue durée consiste à changer de statut les chômeurs « inemployables » (par exemple en un statut « d'incapacité »).

stable, soit alternant des épisodes d'emploi et de chômage, tandis qu'appliqué à des pays où il y a du chômage de longue durée, il sélectionne aussi des personnes n'ayant jamais occupé d'emploi au cours de la période de référence. Pour ne pas amalgamer le chômage durable et les alternances emploi-chômage, une possibilité était de basculer d'un critère de présence sur le marché du travail à un critère d'emploi ; l'autre possibilité était de retenir, en plus de la condition de participation au marché du travail, une condition d'emploi minimum, permettant d'isoler les chômeurs de longue durée. C'est cette seconde option qui a été retenue, la première solution ayant été jugée peu satisfaisante car elle aurait exclu des personnes souhaitant travailler mais ne parvenant pas à trouver le minimum d'emploi (cf. Hourriez, 2000). L'Insee utilise ainsi la définition américaine pour définir les « actifs » (pauvres), et distingue dans cet ensemble les « chômeurs » (qui n'ont été aucun mois en emploi) et les « travailleurs » (qui ont occupé un emploi au moins 1 mois).

2. L'approche européenne : les travailleurs comme des « actifs occupés »

La définition employée au niveau de l'UE pour l'indicateur « *in-work poverty risk* » ne fait, elle, aucune référence à l'activité : seul un critère d'emploi est retenu, et un travailleur (pauvre) est une personne dont le statut d'activité le plus fréquent est l'emploi ; le statut d'activité le plus fréquent est celui dans lequel un individu a passé plus de la moitié de la période de référence²¹. Mais cette définition n'est appliquée qu'au champ des personnes en emploi à la date d'enquête (cf. EC 2006a). Cela revient donc à appliquer deux critères de sélection et, dans les statistiques européennes, les travailleurs sont en fait les personnes qui sont en emploi à la date d'enquête (l'année *N*) et dont le statut d'activité le plus fréquent (calculé sur la base du calendrier de *N-1*) est l'emploi. Ce principe pourrait s'admettre si la date d'enquête était très rapprochée de la fin de la période de référence, ou si celle-ci correspondait aux 12 mois précédant la date d'enquête. Mais cela n'est pas le cas. D'une part en effet, la date d'enquête l'année *N* peut être assez éloignée de la fin de l'année *N-1* (tableau 3). D'autre part, si le calendrier couvrait les 12 mois précédant l'enquête, il se trouverait décalé par rapport à la période de référence pour la mesure des revenus, qui est l'année civile. Le problème paraît donc insoluble.

Tableau 3 – Date d'enquête l'année 2006 (%)

Trimestre	DE	ES	FR	GR	IT	PT	UK	LU	FI	SE
1.	0.0	0.0	72.6	0.0	0.0	2.9	41.8	0.0	0.0	26.3
2.	100.0	98.6	27.4	99.7	100.0	0.0	53.3	69.6	0.0	25.4
3.	0.1	1.4	0.0	0.3	0.0	0.0	4.9	30.4	0.0	25.2
4.	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	97.0	0.0	0.0	100.0	23.2
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : European Commission, Eurostat, EU-SILC 2006 users' database version February 2008.

²¹ Du fait de l'existence de calendriers incomplets, Eurostat met en oeuvre la période de référence, qui correspond en principe à l'année précédente, comme le nombre de mois pour lesquels on dispose d'information sur l'activité, la règle retenue pour le calcul de l'indicateur européen étant de disposer d'un minimum de 7 mois observés (et de proratiser le critère d'emploi : 7 mois pour 12 mois observés, 6 mois pour 11 ou 10 mois, etc., jusqu'à 4 mois d'emploi pour 7 mois observés). Cette méthode peut induire un léger biais dans la comparaison si la qualité des réponses à l'enquête est très inégale entre les pays. Elle n'a pas été appliquée ici, car il nous a semblé préférable d'appliquer le critère unique qui consiste à ne tenir compte que des observations pour lesquelles les calendriers sont complets.

Ce double filtre, l'un portant sur la situation courante (à la date d'enquête), l'autre portant sur l'activité durant l'année calendaire précédente (7 mois d'emploi en $N-1$), rend donc l'approche européenne encore plus différente des deux précédentes qu'il n'y paraît. La discordance est en outre manifeste entre l'ambition de repérer les statuts « les plus fréquents » (on reviendra sur cette notion) et l'utilisation d'un critère relatif à la situation courante²². Cette particularité résulte des diverses prescriptions qui ont abouti à la formulation de l'indicateur « *in-work poverty* » (cf. Annexe 4).

Avant de comparer les sous-populations de « travailleurs » que l'on obtient avec ces trois définitions, il faut s'arrêter un moment sur la notion de « statut d'activité le plus fréquent » employée dans les statistiques européennes. Celui-ci est un « résumé » des statuts longitudinaux (dont au passage il fait perdre la richesse d'information sur les alternances), construit de la façon suivante : le statut le plus fréquent est celui dans lequel un individu a passé plus de la moitié de la période de référence (c'est-à-dire au moins 7 mois sur 12), et peut prendre 4 modalités : emploi, chômage, retraite, autre inactivité (cf. Eurostat 2008). On le voit immédiatement, certaines configurations ne vont correspondre à aucune modalité : par exemple, une personne qui a connu 5 mois d'emploi, 4 mois de chômage et 3 mois d'inactivité n'aura aucun « statut d'activité le plus fréquent » alors qu'elle a passé 9 mois sur le marché du travail (elle serait donc « travailleuse » avec les critères américains ou français), mais n'a cumulé le nombre de mois requis ni en emploi ni au chômage (son statut d'activité le plus fréquent serait le chômage si les 7 mois sans emploi avaient été exclusivement des mois de chômage). Ces cas un peu complexes représentent certes une faible part des « non-travailleurs », mais ils sont sans doute sensibles aux dispositifs nationaux de traitement du chômage et à la durée standard des contrats à durée déterminée.

3. Comparaison des populations de « travailleurs »

On a donc trois définitions des travailleurs : la définition américaine, définition large, dans laquelle les travailleurs sont les individus qui ont été régulièrement actifs ; la définition française, intermédiaire, qui retient les personnes ayant été régulièrement actives mais exige au moins un épisode d'un mois d'emploi ; et la définition européenne, plus étroite, avec laquelle les travailleurs doivent être en emploi et avoir été majoritairement en emploi. Notons qu'aucune de ces définitions ne fait référence à la continuité : c'est le cumul des mois (de présence sur le marché du travail et/ou d'emploi) qui est pris en compte, qu'ils soient ou non contigus.

²² En identifiant les travailleurs par rapport au statut d'activité à la date d'enquête, elle rend la mesure sensible à de possibles effets de saisonnalité et à la conjoncture ; compte tenu des mois de collecte, les caractéristiques de la situation à la date d'enquête peuvent différer sensiblement de celles connues pendant la période d'observation des revenus, et donc être plus ou moins déconnectées de la mesure de la pauvreté.

Le tableau suivant récapitule ces définitions. Dans la suite, on s’y réfèrera comme les définitions D1, D2 et D3 - D3 que l’on fera passer initialement par un état intermédiaire D3a n’appliquant pas le critère d’emploi à la date d’enquête, afin d’évaluer l’effet de ce critère particulier. Par construction, la population D3 est incluse dans la population D2, qui est incluse dans la population D1.

Tableau 4 – Trois définitions des travailleurs (plus une)

Définition (source)	Critère de participation au marché du travail	Critère d’emploi
D1 BLS	au moins la moitié de la période de référence	aucun
D2 Insee	au moins la moitié de la période de référence	au moins 1 mois
<i>D3a</i>	Aucun	<i>plus de la moitié de la période de référence</i>
D3 Eurostat		plus de la moitié de la période de référence et en emploi à la date d’enquête

Avant de comparer les chiffres, il faut délimiter la population à laquelle on va se référer, au sein de laquelle on distinguera les travailleurs des non travailleurs. Comme plus haut, on retient la population en âge de travailler (16-64 ans) durant la période de référence, et on exclut les observations pour lesquelles on ne dispose pas d’un calendrier complet. Par ailleurs, indépendamment de la question des calendriers, on a exclu les étudiants et les retraités du champ de l’étude²³ - les uns comme les autres peuvent bien sûr travailler et être pauvres, mais on a considéré que ces situations relevaient de problématiques spécifiques²⁴. Dans la suite, on parlera de la « population de référence » ; du fait de l’exclusion des étudiants et retraités, sa distribution par statut longitudinal (tableau 5) diffère sensiblement de celle de la population en âge de travailler (*cf.* tableau 2).

Pour les actifs occupés toute l’année, on peut affiner la description en tenant compte du type d’emploi : salarié ou non salarié, et temps complet ou temps partiel. Avec EU-SILC UDB2006, cela pose un problème dans le cas des pays pour lesquels on ne dispose pas des calendriers détaillés (Allemagne, Finlande, Grèce et Suède) mais seulement d’une information sur le nombre de mois passés dans différents statuts ; les statuts retenus distinguent en effet uniquement le temps complet du temps partiel, mais pas l’emploi salarié de l’emploi non salarié²⁵. Pour opérer cette répartition dans le cas de ces 4 pays, on a retenu un critère de tri très simple : la nature des revenus du travail ; on considère ainsi qu’il s’agit d’emploi non salarié dès lors qu’il n’y a pas de salaires dans les revenus de l’observation correspondante. On peut alors distinguer, parmi les actifs occupés toute l’année les salariés à temps complet, les salariés à temps partiel, et les non salariés ; pour ces derniers, la partition

²³ Au sens « longitudinal », on a considéré comme étudiants ou retraités les observations ayant cumulé au moins la moitié de l’année de référence respectivement en études ou à la retraite.

²⁴ En outre, le calendrier ne retient que la situation « dominante » ; un mois donné, une personne ne peut donc apparaître que dans un seul statut, ce qui ne permet pas de distinguer les étudiants (ou retraités) à titre principal qui travaillent néanmoins.

²⁵ Cf. les variables PL070 à PL090 de l’UDB2006 d’EU-SILC.

temps complet / temps partiel n'a pas été faite car elle n'a pas grand sens²⁶ (tableau 6). Cela permet de faire apparaître des différences marquées des structures de l'emploi dans les 10 pays, où la partition est nette entre les pays où la part du temps partiel est relativement élevée (pays du Nord Finlande exceptée) et ceux où la part de l'emploi non salarié est relativement élevée (pays du Sud).

Tableau 5 - Statuts longitudinaux de la population de référence (%)

	DE	ES	FR	GR	IT	PT	UK	LU	FI	SE
1. Actifs occupés toute l'année	71.5	66.9	74.0	65.5	64.1	73.6	78.7	73.4	72.3	87.3
2. Actifs au chômage toute l'année	8.8	7.1	6.6	6.5	8.5	6.4	1.8	2.1	6.1	2.7
3. Alternances	7.8	9.5	9.4	9.5	7.7	8.7	5.1	6.5	17.6	8.5
<i>dont emploi majoritaire</i>	6.2	6.5	7.1	7.4	6.0	6.6	4.2	5.3	15.0	7.0
4. Inactifs toute l'année	12.0	16.5	10.0	18.6	19.7	11.2	14.4	18.0	4.0	1.5
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : European Commission, Eurostat, EU-SILC 2006 users' database version February 2008.

Champ : population de référence (individus de 16 à 64 ans, hors étudiants et retraités pendant la période de référence, pour lesquels on dispose de calendriers rétrospectifs complets).

Tableau 6 – Type d'emploi des actifs occupés toute l'année de la population de référence (%)

	DE	ES	FR	GR	IT	PT	UK	LU	FI	SE
Salarié à temps complet	48.8	50.5	55.9	39.7	44.7	56.3	55.1	56.8	60.3	66.0
Salarié à temps partiel	17.5	5.6	11.0	3.0	4.6	3.0	14.5	12.1	6.2	15.5
Non salarié	5.3	10.9	7.1	22.9	14.9	14.4	9.2	4.5	5.8	5.8
Total	71.5	66.9	74.0	65.5	64.1	73.6	78.7	73.4	72.3	87.3

Source : European Commission, Eurostat, EU-SILC 2006 users' database version February 2008.

Champ : population de référence

C'est par rapport à cette population de référence que l'on va maintenant comparer les populations de « travailleurs », tout d'abord en mesurant le « taux de travailleurs » (nombre de travailleurs rapporté à l'effectif de la population de référence) obtenu avec les différentes définitions (tableau 7).

Tableau 7 – Taux de travailleurs et écarts entre les définitions (%)

	DE	ES	FR	GR	IT	PT	UK	LU	FI	SE
Taux de travailleurs										
Travailleurs-D1	87.1	82.9	89.0	80.4	77.3	88.0	85.3	80.5	93.3	98.0
Travailleurs-D2	78.6	75.8	82.6	74.1	70.2	81.6	83.6	78.6	87.8	95.4
Travailleurs-D3a	76.1	71.6	79.4	70.6	67.8	78.5	82.3	77.0	82.8	93.2
Travailleurs-D3	73.5	67.7	74.9	67.9	64.7	75.0	80.6	74.4	78.4	89.3
Ecart entre les définitions, en % de la population de référence										
D1 – D2	8.5	7.1	6.4	6.3	7.0	6.3	1.7	1.9	5.5	2.6
D2 – D3a	2.5	4.2	3.2	3.4	2.4	3.1	1.2	1.6	5.0	2.1
D3a – D3	2.6	4.0	4.5	2.7	3.1	3.5	1.8	2.6	4.4	4.0
D2 – D3	5.1	8.1	7.7	6.1	5.5	6.6	3.0	4.2	9.4	6.1
D1 – D3	13.6	15.2	14.1	12.5	12.6	12.9	4.7	6.1	14.9	8.7

Source : European Commission, Eurostat, EU-SILC 2006 users' database version February 2008.

Champ : population de référence

Lecture : En Allemagne en 2005, 87,1% des individus de la population de référence étaient des travailleurs avec la définition D1 (respectivement 78,6% et 73,5% avec D2 et D3). L'écart entre le nombre de travailleurs selon D1 et selon D3 représentait 13,6% de la population de référence.

²⁶ Elle en aurait éventuellement si l'on pouvait repérer les situations d'emploi multiple, par exemple un temps partiel salarié plus un temps partiel dans une activité non salariée, mais les données ne le permettent pas.

Sans surprise, on observe que c'est avec D1 que l'on obtient la plus forte proportion de « travailleurs », et avec D3 la plus faible. Grosso modo, l'écart entre les taux de travailleurs au sens de D1 et au sens de D2 correspond à un taux de chômage de longue durée, celui entre D2 et D3a indique la part de la population de référence qui a travaillé au moins un mois mais moins de 7 mois (ce qui, conceptuellement, ne correspond à rien), et celui entre D3a et D3 indique la part de ceux qui ont travaillé au moins 7 mois l'année de référence mais qui ne sont pas en emploi à la date d'enquête l'année suivante (idem). Il est intéressant de souligner que ce passage de D3a à D3, qui pouvait sembler anodin (appliquer le critère des 7 mois d'emploi en *N-1* aux personnes en emploi à la date d'enquête en *N*), entraîne un écart qui est pour tous les pays (sauf la Grèce) au minimum du même ordre que celui résultant du passage de D2 à D3a, c'est-à-dire la part de personnes qui ont travaillé au moins 1 mois mais moins de 7 mois ; cela illustre clairement le décalage « chronologique » qu'introduit ce critère d'emploi à la date d'enquête entre l'identification des travailleurs et la période de référence pour mesurer les revenus.

Les écarts entre les définitions ne sont en général pas négligeables, mais surtout, ils sont très inégaux d'un pays à l'autre, les plus faibles s'observant pour le Royaume-Uni, le Luxembourg et la Suède. Pour les autres pays, les écarts proviennent dans leur plus forte proportion de l'exclusion des chômeurs de longue durée lorsque l'on passe de la définition D1 à D2. Au total, prendre D1 plutôt que D3 se solde par des écarts allant d'un minimum de l'ordre de moins de 5 % de la population de référence (Royaume-Uni) à un maximum de l'ordre de 15 % (Espagne et Finlande). Ces différences reflètent évidemment celles de la conjoncture de l'emploi et des structures de l'emploi dans les différents pays. A l'arrivée, la population de travailleurs obtenue avec D3 est sans conteste plus homogène que celle obtenue avec D1, donc préférable du moins à l'aune des qualités d'un indicateur²⁷, mais ce résultat provient de l'exclusion du champ des « travailleurs » de proportions très inégales de la population selon les pays, ce qui réduit singulièrement l'intérêt de l'indicateur, puisqu'il conduit à sélectionner une sous-population qui peut être assez éloignée de la « vraie » population. On verra plus loin également que le choix de la définition, comme on s'en doute, peut avoir un effet sensible sur l'appréciation de la « taille du problème » de la pauvreté laborieuse.

Adopter des critères plus ou moins larges en termes de durée d'emploi requise pour définir un travailleur ne fait pas que changer la quantité de travailleurs, cela change aussi la structure de la population des travailleurs. En effet, mécaniquement, plus on élève le nombre de mois d'emploi requis, plus la probabilité d'avoir été un mois donné sans emploi diminue, et plus celle d'avoir cela été en emploi toute l'année augmente ; avec D3, la part de l'emploi toute l'année varie ainsi dans une plage allant d'environ 91 % à 97 % (tableau 8), alors qu'elle varie dans une plage qui va d'environ 65 % à 77 % dans les populations de référence (cf. tableau 6). Evidemment, la structure des emplois

²⁷ “An indicator should provide a sufficient level of cross countries comparability, as far as practicable with the use of internationally applied definitions and data collection standards”, European Commission (2006a).

occupés toute l'année reste la même, mais comme le nombre total de travailleurs diminue, la structure globale des statuts d'activité est assez différente avec D3 de ce qu'elle est avec D1, sur-représentant partout l'emploi salarié toute l'année à temps complet, dont la part est plus élevée de l'ordre de 10 points dans presque tous les pays (et de 16 à 22 points par rapport à la population de référence, la Suède étant beaucoup moins affectée par cet effet que les autres).

Tableau 8 – Composition par statut d'activité de la population des travailleurs (%)

	DE	ES	FR	GR	IT	PT	UK	LU	FI	SE
Travailleurs-D1										
Emploi toute l'année	82.1	80.7	83.2	81.4	83.0	83.7	92.3	91.2	77.5	89.0
<i>Salarié à temps complet</i>	56.1	60.9	62.8	49.3	57.8	64.0	64.5	70.5	64.6	67.4
<i>Salarié à temps partiel</i>	20.0	6.7	12.4	3.7	5.9	3.4	16.9	15.0	6.7	15.8
<i>Non salarié</i>	6.0	13.1	8.0	28.4	19.3	16.4	10.8	5.6	6.3	5.9
Activité toute l'année, aucun emploi	9.8	8.5	7.2	7.9	9.1	7.2	2.1	2.4	5.9	2.7
Alternances	8.1	10.8	9.6	10.7	7.9	9.1	5.7	6.5	16.5	8.3
<i>dont emploi majoritaire</i>	6.3	7.1	7.1	8.2	6.0	6.6	4.7	5.0	13.8	6.7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Travailleurs-D2										
Emploi toute l'année	91.0	88.2	89.6	88.4	91.3	90.2	94.2	93.3	82.4	91.5
<i>Salarié à temps complet</i>	62.1	66.5	67.7	53.6	63.6	68.9	65.9	72.2	68.7	69.2
<i>Salarié à temps partiel</i>	22.2	7.4	13.4	4.0	6.5	3.6	17.3	15.4	7.1	16.2
<i>Non salarié</i>	6.7	14.4	8.6	30.9	21.2	17.7	11.1	5.8	6.7	6.1
Activité toute l'année, aucun emploi	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Alternances	9.0	11.8	10.4	11.6	8.7	9.8	5.8	6.7	17.6	8.5
<i>dont emploi majoritaire</i>	7.0	7.8	7.6	8.9	6.6	7.1	4.8	5.2	14.7	6.9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Travailleurs-D3a										
Emploi toute l'année	94.0	93.4	93.3	92.7	94.6	93.8	95.6	95.3	87.4	93.6
<i>Salarié à temps complet</i>	64.2	70.4	70.4	56.2	65.9	71.7	66.9	73.7	72.8	70.8
<i>Salarié à temps partiel</i>	22.9	7.8	13.9	4.2	6.7	3.8	17.6	15.7	7.5	16.6
<i>Non salarié</i>	6.9	15.2	8.9	32.4	22.0	18.4	11.2	5.9	7.1	6.2
Activité toute l'année, aucun emploi	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Alternances	6.0	6.6	6.7	7.3	5.4	6.2	4.4	4.7	12.7	6.4
<i>dont emploi majoritaire</i>	6.0	6.6	6.7	7.3	5.4	6.2	4.4	4.7	12.7	6.4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Travailleurs-D3										
Emploi toute l'année	95.5	95.3	95.9	93.9	96.1	96.0	97.3	97.4	91.3	96.7
<i>Salarié à temps complet</i>	65.3	71.9	72.5	56.8	66.8	73.4	68.1	75.4	76.4	73.4
<i>Salarié à temps partiel</i>	23.2	7.6	14.2	4.1	6.8	3.8	17.8	15.9	7.6	17.0
<i>Non salarié</i>	7.0	15.8	9.2	33.1	22.5	18.8	11.4	6.1	7.3	6.3
Activité toute l'année, aucun emploi	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Alternances	4.5	4.7	4.1	6.1	3.9	4.0	2.7	2.6	8.7	3.3
<i>dont emploi majoritaire</i>	4.5	4.7	4.1	6.1	3.9	4.0	2.7	2.6	8.7	3.3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : European Commission, Eurostat, EU-SILC 2006 users' database version February 2008.

Champ : travailleurs selon différentes définitions

En allant de D2 à D3a, l'augmentation de l'exigence en emploi aboutit aussi à l'élimination des personnes dont l'emploi a été trop précaire, n'atteignant pas les 7 mois requis : la part des alternances diminue, mais en même temps, il n'y a plus que des alternances majoritaires en emploi ; cet effet se renforce encore lorsqu'on passe de D3a à D3, ce qui est parfaitement logique dans la mesure où le risque d'être observé sans emploi à une date quelconque en N est plus élevé pour ceux dont l'emploi était précaire en $N-1$ que pour ceux dont l'emploi était stable.

Les définitions des « travailleurs » que l'on vient d'examiner sélectionnent donc des populations qui se différencient notablement de la population de référence par la proportion de personnes qui sont toute l'année en emploi, ce que l'on peut considérer comme l'effet recherché : si l'on ne se réfère pas aux statuts courants, c'est bien parce qu'ils ne permettent pas de faire le tri entre les travailleurs réguliers et les travailleurs occasionnels. La différence est cependant profonde entre une logique qui vise à comptabiliser les personnes présentes sur le marché du travail de façon régulière, qu'elles soient en emploi ou en recherche d'emploi, et une logique de sélection sur une durée élevée d'emploi²⁸. Avec la norme d'emploi relativement élevée adoptée pour l'indicateur européen, on peut s'interroger sur la cohérence d'une approche des « travailleurs » restrictive²⁹, qui revient à prendre en compte essentiellement des personnes continûment en emploi, alors même que se déploie un discours qui insiste sur la flexibilité et la mobilité sur le marché du travail, qui devrait s'accompagner au contraire d'une attention renforcée sur les situations précaires. Or ces situations sont doublement écartées : par l'exigence des 7 mois d'emploi dans l'année précédente, et par le filtre sur les situations d'emploi courantes. Si l'évolution des marchés du travail est telle que les personnes alternent plus souvent les périodes d'emploi et de « non-emploi », la définition des travailleurs devrait au contraire viser la prise en compte la plus large possible de ces alternances, qui, on va le voir, sont après le chômage durable, associées aux taux de pauvreté les plus élevés. Au contraire, on débouche sur une population de travailleurs dans laquelle les salariés en emploi à temps complet toute l'année sont largement majoritaires.

Enfin, plus généralement, compte tenu du hiatus entre les statistiques usuelles sur le marché du travail et l'activité établies selon les normes BIT (qui se basent sur l'activité à un instant donné, au cours d'une semaine de référence) et la notion de « travailleur » mise en oeuvre pour l'étude des travailleurs pauvres, il serait indispensable d'accompagner les statistiques sur les travailleurs pauvres de statistiques sur l'ensemble des « travailleurs », détaillant le type d'emploi pour les travailleurs en emploi toute l'année. En effet, le principe d'identification des travailleurs repose sur le nombre de mois d'emploi ; or un emploi salarié à temps partiel ou un emploi non-salarié ne représentent ni la même quantité de travail ni le même potentiel de gains qu'un emploi salarié à temps complet. Dans le premier cas, la raison est évidente. Le cas des non salariés est particulier : tout d'abord, à la différence des salariés, qui deviennent des chômeurs lorsqu'ils sont privés d'emploi, les non salariés ne changent pas de statut selon les variations de leur activité ; ensuite, certains non salariés (les aides familiaux) travaillent sans aucune rémunération ; enfin, leurs revenus sont en général moins bien mesurés que ceux des salariés.

²⁸ Notons que c'est la même définition des travailleurs qui est employée pour le calcul de l'indicateur d'intensité d'emploi dans le ménage (*work intensity*).

²⁹ Si l'on suit Lelièvre *et al.* (2004, p.160), la justification du choix de critères étroits et d'une définition centrée sur l'emploi renvoie aux principes adoptés lors du Conseil de Laeken pour valider les indicateurs, notamment : un indicateur doit capturer l'essence d'un problème et avoir une interprétation normative claire et généralement acceptée ; avoir un niveau satisfaisant de comparabilité ; réagir aux politiques publiques mais ne pas être manipulable (*cf.* Atkinson *et al.*, 2002). C'est en particulier ce critère qui aurait déterminé le choix de ne pas mêler dans un même indicateur l'emploi et le chômage.

I.2 - Impact des critères de définition des travailleurs sur le nombre et les caractéristiques de la population des travailleurs pauvres³⁰

Choisir une définition des travailleurs plutôt qu'une autre n'est pas neutre sur la taille de la population des travailleurs pauvres. L'effet d'un changement n'est toutefois pas uniforme : en effet, le taux de pauvreté est très inégal selon le statut longitudinal (tableau 9). En excluant certains statuts, on modifie donc le nombre de travailleurs pauvres, mais plus ou moins selon l'incidence dans chaque pays des statuts les plus exposés au risque de pauvreté.

Tableau 9 – Taux de pauvreté(*) de la population de référence selon le statut longitudinal (%)

	DE	ES	FR	GR	IT	PT	UK	LU	FI	SE
1. Actifs occupés toute l'année	5.2	9.6	5.6	13.4	9.1	10.3	6.6	9.5	3.9	6.5
2. Actifs au chômage toute l'année	46.5	41.6	35.7	34.9	45.5	34.2	65.6	49.3	44.7	26.3
3. Alternances	13.0	17.8	14.0	21.0	23.1	15.6	30.8	29.7	12.7	22.3
<i>dont emploi majoritaire</i>	10.6	13.8	12.8	19.4	21.0	13.4	29.0	26.3	9.6	21.9
4. Inactifs toute l'année	19.3	28.3	27.5	28.4	32.0	35.8	41.8	20.4	24.5	33.5
Ensemble	11.1	15.7	10.6	18.3	17.8	15.1	13.9	13.6	8.7	8.8

Source : European Commission, Eurostat, EU-SILC 2006 users' database version February 2008.

Champ : population de référence

(*) Rappel : le taux de pauvreté indique la proportion de personnes vivant dans un ménage dont le revenu disponible par équivalent-adulte est inférieur à 60% de la médiane de la distribution de ces revenus dans l'ensemble de la population.

Lecture : En Allemagne, 5,2% des personnes qui étaient en emploi tout au long de l'année 2005 vivaient dans un ménage pauvre ; cette proportion monte à 46,5% parmi ceux qui avaient été au chômage toute l'année.

En outre, les changements de définition ne sont pas neutres sur les caractéristiques des travailleurs pauvres. Les divers effets de l'adoption d'une définition des travailleurs sur l'appréhension du phénomène « travailleurs pauvres » vont être examinés maintenant.

1. Impact sur la taille du problème

Pour évaluer l'impact du choix d'une définition des travailleurs sur la taille de la population des travailleurs pauvres, le premier élément de comparaison est tout simplement le nombre de ceux-ci. Ce nombre absolu n'étant pas comparable entre des pays de taille différente, on compare les « taux de travailleurs pauvres », c'est-à-dire le nombre de travailleurs pauvres rapporté à la population de référence (tableau 10).

Tableau 10 – Taux de travailleurs pauvres selon la définition des travailleurs (%)

Définition des travailleurs	DE	ES	FR	GR	IT	PT	UK	LU	FI	SE
D1	8.7	10.9	7.6	12.7	10.4	11.0	7.9	9.6	7.4	8.1
D2	4.7	8.0	5.3	10.5	7.3	8.8	6.7	8.6	4.9	7.4
D3	3.9	6.5	4.3	9.4	6.1	7.8	5.4	7.5	3.2	6.2

Source : European Commission, Eurostat, EU-SILC 2006 users' database version February 2008.

Champ : population de référence

³⁰ On ne s'intéresse ici qu'à des variantes de définition des travailleurs. Un exercice consistant à faire varier le seuil de pauvreté déboucherait bien entendu aussi sur des différences notables du nombre et des caractéristiques des travailleurs pauvres. Par ailleurs, quelques travaux mettent en œuvre une approche non monétaire de la pauvreté, par exemple Airio (2008) avec une approche en termes de privations.

Pour tous les pays, ce taux diminue au passage de la définition D1 à D2, puis de D2 à D3. Entre D1 et D2, le changement de définition exclut du champ les actifs qui ont été toute l'année au chômage, catégorie dont le taux de pauvreté est le plus élevé. La différence est particulièrement marquée pour l'Allemagne (le nombre de travailleurs pauvres est presque divisé par deux), et en revanche très faible pour le Luxembourg, le Royaume-Uni et la Suède. Entre D2 et D3, on écarte une catégorie (les alternances avec emploi minoritaire) dont le taux de pauvreté est moindre que celui des chômeurs de longue durée mais néanmoins très élevé. Là, c'est la Finlande qui est la plus « réactive ». L'appréciation sur la taille du problème est donc sensible à la définition des travailleurs³¹ ; comme les différences entre les définitions reviennent à éliminer du champ des travailleurs (et non de la réalité) le chômage de longue durée et les situations les plus précaires, cela suggère qu'il pourrait être plus difficile d'interpréter les variations dans le temps d'un indicateur qui les exclut d'emblée que d'un indicateur qui les prend en compte.

Le passage d'une définition des travailleurs à une autre, parce qu'il exclut certaines catégories situations d'activité, s'accompagne aussi d'un changement du taux de pauvreté des travailleurs, (tableau 11). Là encore, ce changement n'est pas d'une ampleur uniforme selon les pays.

Tableau 11 – Taux de pauvreté des travailleurs pour trois définitions (%)

Définition des travailleurs	DE	ES	FR	GR	IT	PT	UK	LU	FI	SE
D1	10.0	13.2	8.6	15.9	13.5	12.5	9.2	11.9	7.9	8.2
D2	5.9	10.5	6.5	14.2	10.4	10.8	8.0	11.0	5.5	7.8
D3	5.3	9.6	5.8	13.8	9.5	10.4	6.7	10.0	4.1	7.0

Source : European Commission, Eurostat, EU-SILC 2006 users' database version February 2008.

Champ : travailleurs

Lecture : 10% des travailleurs allemands sont pauvres avec la définition américaine, près de 6% avec la définition française et 5,3% avec la définition européenne.

2. Impact sur les caractéristiques des travailleurs pauvres

Passer d'une définition des travailleurs à une autre ne fait pas que changer l'effectif de travailleurs pauvres ou le taux de pauvreté des travailleurs ; la composition de la population s'en trouve également modifiée, là aussi de façon plus ou moins sensible selon les pays. Ces modifications résultent pour partie des critères de définition des travailleurs (qui excluent plus ou moins de chômeurs, plus ou moins de précaires), et pour partie des effets de structure associés, qui dépendent de diverses caractéristiques nationales : structures de l'emploi (plus ou moins de salariés ou de non salariés, plus ou moins de temps partiel) et conjoncture du marché du travail (plus ou moins de chômage) notamment ; polarisation de certaines situations sur certaines catégories de population. Ces facteurs se répercutent sur la population qui va comporter plus ou moins de jeunes (ou de « vieux »), plus ou moins de femmes, ce qui peut se répercuter à son tour sur la composition des ménages des travailleurs pauvres. Le choix d'une définition des travailleurs a donc un impact direct sur les caractéristiques de

³¹ On peut le vérifier en ordonnant les pays suivant le taux de travailleurs pauvres ; avec la définition D1, c'est la Finlande qui a le taux de travailleurs pauvres le plus faible ; avec la définition D2, c'est l'Allemagne (elle est au 5^{ème} rang avec D1) ; par rapport au classement avec D1, l'Italie est propulsée du 8^{ème} au 5^{ème} rang, la Suède et le Luxembourg reculent chacun de deux rangs. Avec la définition D3 la Finlande retrouve sa première place et les autres positions sont maintenues.

l'activité et de l'emploi des travailleurs pauvres, et indirect sur leurs caractéristiques individuelles et familiales. Et l'étude des caractéristiques des travailleurs pauvres est la première étape d'une analyse des causes de leur pauvreté. Il est donc important de se demander dans quelle mesure la définition des travailleurs « formate » en quelque sorte le diagnostic, et à son tour la réflexion sur les remèdes.

2.1. L'activité et l'emploi des travailleurs pauvres selon la définition des travailleurs

Les changements induits par le passage d'une définition des travailleurs à une autre sur la structure de l'activité se retrouvent de façon exacerbée lorsque l'on examine les statuts d'activité des travailleurs pauvres (tableau 12) : l'élévation de la part de ceux qui sont en emploi toute l'année en particulier est spectaculaire, puisque d'une population composée au minimum de 30 % (en Suède) de chômeurs de longue durée et de personnes en alternance avec D1, on arrive avec D3 à une population composée au minimum de près de 90 % des travailleurs pauvres en emploi toute l'année.

Tableau 12 - Composition par statut d'activité de la population des travailleurs pauvres (%)

	DE	ES	FR	GR	IT	PT	UK	LU	FI	SE
Travailleurs pauvres-D1										
Emploi toute l'année	42.7	58.6	54.7	68.6	56.2	68.9	65.8	72.6	37.8	69.9
<i>Salarié à temps complet</i>	20.0	26.0	26.0	15.9	25.8	26.3	21.4	52.1	14.0	29.3
<i>Salarié à temps partiel</i>	16.9	5.6	13.1	5.3	5.8	5.8	20.9	16.3	8.1	14.1
<i>Non salarié</i>	5.8	27.0	15.6	47.4	24.6	36.8	23.5	4.2	15.8	26.5
Activité toute l'année, aucun emploi	46.4	26.9	30.1	17.4	30.3	19.7	14.8	10.2	34.3	8.1
Alternances	10.9	14.5	15.2	14.0	13.5	11.4	19.4	17.2	27.9	22.0
<i>dont emploi majoritaire</i>	6.8	7.2	9.9	9.7	8.8	6.9	15.2	11.7	17.4	17.5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Travailleurs pauvres-D2										
Emploi toute l'année	79.7	80.2	78.2	83.1	80.6	85.8	77.2	80.8	57.5	76.0
<i>Salarié à temps complet</i>	37.3	35.6	37.2	19.3	37.0	32.7	25.1	58.0	21.3	31.9
<i>Salarié à temps partiel</i>	31.5	7.7	18.7	6.4	8.3	7.2	24.6	18.2	12.3	15.3
<i>Non salarié</i>	10.9	37.0	22.3	57.4	35.3	45.8	27.6	4.6	24.0	28.9
Activité toute l'année, aucun emploi	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Alternances	20.3	19.8	21.8	16.9	19.4	14.2	22.8	19.2	42.5	24.0
<i>dont emploi majoritaire</i>	12.8	9.9	14.1	11.8	12.7	8.6	17.8	13.1	26.5	19.1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Travailleurs pauvres-D3a										
Emploi toute l'année	88.9	91.4	88.0	90.2	89.6	92.3	83.7	87.9	76.2	82.0
<i>Salarié à temps complet</i>	41.7	40.5	41.8	20.9	41.1	35.2	27.2	63.1	28.1	34.4
<i>Salarié à temps partiel</i>	35.1	8.7	21.0	6.9	9.3	7.8	26.6	19.8	16.3	16.5
<i>Non salarié</i>	12.1	42.1	25.1	62.3	39.3	49.3	29.9	5.0	31.8	31.1
Activité toute l'année, aucun emploi	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Alternances	11.1	8.7	12.0	9.8	10.4	7.7	16.3	12.1	23.8	18.0
<i>dont emploi majoritaire</i>	11.1	8.7	12.0	9.8	10.4	7.7	16.3	12.1	23.8	18.0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Travailleurs pauvres-D3										
Emploi toute l'année	91.7	94.3	93.1	91.3	91.9	94.9	93.6	91.7	83.3	87.8
<i>Salarié à temps complet</i>	43.1	41.6	44.4	21.2	41.6	36.3	29.9	66.2	31.4	37.4
<i>Salarié à temps partiel</i>	36.5	8.3	22.1	6.7	9.3	7.8	29.8	20.2	16.7	17.1
<i>Non salarié</i>	12.1	44.4	26.6	63.4	41.0	50.8	33.9	5.3	35.2	33.2
Activité toute l'année, aucun emploi	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Alternances	8.3	5.7	6.9	8.7	8.1	5.1	6.4	8.3	16.7	12.2
<i>dont emploi majoritaire</i>	8.3	5.7	6.9	8.7	8.1	5.1	6.4	8.3	16.7	12.2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : European Commission, Eurostat, EU-SILC 2006 users' database version February 2008.

Champ : travailleurs pauvres

Le passage de D1 à D2 (élimination des chômeurs de longue durée) se traduit par une hausse de la part des actifs occupés toute l'année et de la part des alternances. Le passage de D2 à D3a (élimination des situations cumulant au moins 7 mois d'emploi) ramène ensuite les alternances à une part inférieure à celle que l'on observait avec D1. Celui de D3a à D3 (élimination des observations qui ne sont pas en emploi à la date d'enquête) la fait encore baisser. Dans le même temps, la proportion d'emploi non salarié atteint, excepté dans le cas de l'Allemagne et du Luxembourg, des niveaux impressionnants, allant d'au moins 25 % (France) à plus de 60 % (Grèce). A l'inverse, la part du temps partiel est relativement peu affectée et se trouve même, avec D3, assez proche de ce que l'on observe pour l'ensemble des travailleurs (cf. tableau 8).

L'identification des facteurs de la pauvreté des « travailleurs » est donc susceptible de diverger radicalement selon la définition retenue. Pour prendre la mesure de cette divergence, on a construit un indicateur de « problèmes d'emploi » qui distingue quatre types de problèmes susceptibles d'entraîner un faible revenu du travail : le chômage (chômage durable + alternances), l'emploi salarié toute l'année à temps partiel, les bas salaires³² dans l'emploi à temps complet, et l'emploi non salarié (puisqu'il peut correspondre à une activité réelle très faible).

Le choix de la définition conduit d'abord, quel que soit le pays, à identifier le manque d'emploi comme la cause la plus fréquente avec D1, ou au moins assez fréquente avec D2, alors qu'avec D3 elle apparaît comme la cause la moins fréquente de la pauvreté des travailleurs (tableau 13).

Tableau 13 – Problèmes d'emploi des travailleurs pauvres (%)

Définition des travailleurs	DE	ES	FR	GR	IT	PT	UK	LU	FI	SE
Chômage et alternances										
D1	57.3	41.4	45.3	31.4	43.8	31.1	34.2	27.4	62.2	30.1
D2	20.3	19.8	21.8	16.9	19.4	14.2	22.8	19.2	42.5	24.0
D3a	11.1	8.7	12.0	9.8	10.4	7.7	16.3	12.1	23.8	18.0
D3	8.3	5.7	6.9	8.7	8.1	5.1	6.4	8.3	16.7	12.2
Emploi salarié toute l'année à temps partiel										
D1	16.9	5.6	13.1	5.3	5.8	5.8	20.9	16.3	8.1	14.1
D2	31.5	7.7	18.7	6.4	8.3	7.2	24.6	18.2	12.3	15.3
D3	36.5	8.3	22.1	6.7	9.3	7.8	29.8	20.1	16.6	17.1
Bas salaire dans un emploi salarié à temps complet										
D1	18.7	13.4	14.4	9.7	11.9	9.3	7.6	26.6	25.9	29.5
D2	34.9	18.3	20.7	11.8	17.1	11.5	8.9	29.7	39.5	32.1
D3	29.4	10.9	15.3	9.28	14.0	8.8	10.8	25.9	32.0	30.8
Emploi non salarié toute l'année										
D1	5.8	27.0	15.6	47.4	24.6	36.8	23.5	4.2	15.8	26.5
D2	10.9	37.0	22.3	57.4	35.3	45.8	27.6	4.6	24.0	28.9
D3	12.1	44.4	26.6	63.4	41.0	50.8	33.8	5.3	35.2	33.2

Source : European Commission, Eurostat, EU-SILC 2006 users' database version February 2008.

Champ : travailleurs pauvres

Note : le total peut être supérieur à 100% du fait de la combinaison possible entre manque d'emploi et emploi à bas salaire.

Lecture : En Allemagne, et avec la définition américaine des travailleurs, 57,3% des travailleurs pauvres n'avaient pas occupé d'emploi toute l'année, 16,9% avaient un emploi salarié à temps partiel toute l'année, 18,7% avaient un emploi à temps complet et à bas salaire, et 5,8% étaient des travailleurs non salariés.

³² Identifiés par un salaire mensuel moyen inférieur à 60 % de la médiane des salaires mensuels moyens dans l'emploi à temps complet.

On remarque ici encore l'effet du passage de D3a (7 mois d'emploi dans la période de référence) à D3 (et en emploi à la date d'enquête), particulièrement net pour le Royaume-Uni où la part du « manque d'emploi » baisse de 10 points.

Une fois écarté le chômage durable (passage de D1 à D2), la part des autres problèmes varie beaucoup moins entre les définitions D2 et D3 : on constate en général que les proportions des problèmes « temps partiel » et « emploi non salarié » augmentent au détriment de celles des « bas salaires », mais ce changement n'est pour aucun pays d'ampleur à modifier le diagnostic, qui oppose nettement les pays du Nord (le travail à temps complet et à bas salaire est le problème d'emploi le plus important) à ceux du Sud (l'emploi non salarié est le problème le plus important).

Notons pour finir qu'une proportion non négligeable des travailleurs pauvres n'a aucun problème d'emploi (en tout cas aucun des problèmes identifiés plus haut), cette proportion étant sensiblement plus élevée avec la définition D3 qu'avec les autres (tableau 14).

Tableau 14 – Part des travailleurs pauvres n'ayant aucun problème d'emploi (%)

Définition des travailleurs	DE	ES	FR	GR	IT	PT	UK	LU	FI	SE
D1	9.3	20.6	16.4	10.9	18.6	21.5	13.3	35.3	4.5	9.9
D2	17.4	28.1	23.4	13.2	26.7	26.7	15.6	39.3	6.9	10.7
D3	20.4	33.4	28.3	14.7	30.2	29.7	19.4	45.3	10.5	12.6

Source : European Commission, Eurostat, EU-SILC 2006 users' database version February 2008.

Champ : travailleurs pauvres

2.2. Les caractéristiques individuelles des travailleurs pauvres selon la définition

Délimiter la population des travailleurs à partir de critères plus ou moins restrictifs joue également sur les caractéristiques individuelles des travailleurs pauvres. A quel point ?

Le passage d'une définition à l'autre affecte peu l'âge moyen des travailleurs pauvres, qui sont en moyenne un peu plus âgés avec D3 qu'avec D1, excepté en Allemagne où ils sont plus jeunes, ce qui indique que ce sont surtout les tranches d'âge les plus élevées qui sont touchées par le manque d'emploi (tableau 15, a) et en Finlande et au Luxembourg, où écarter les chômeurs de longue durée fait rajeunir les travailleurs pauvres, qui re-vieillissent dès que l'on écarte aussi les emplois précaires.

Tableau 15 – Caractéristiques démographiques des travailleurs pauvres

Définition des travailleurs	DE	ES	FR	GR	IT	PT	UK	LU	FI	SE
a. Age moyen										
D1	40.3	38.9	39.3	39.6	37.2	40.8	39.4	37.1	39.1	34.4
D2	37.7	38.9	39.3	41.0	38.8	41.6	39.8	36.7	37.4	34.4
D3	37.9	39.7	40.1	41.5	38.9	42.5	40.6	37.4	39.5	35.9
b. Part de femmes (%)										
D1	49.0	40.5	45.9	38.7	34.1	44.3	41.9	42.3	42.4	42.1
D2	50.7	34.0	45.3	35.2	28.5	43.4	44.0	42.6	46.7	42.0
D3	51.2	30.1	43.8	34.4	26.0	43.9	45.6	41.9	45.0	41.4

Source : European Commission, Eurostat, EU-SILC 2006 users' database version February 2008.

Champ : travailleurs pauvres

Allemagne excepté, la majorité des travailleurs pauvres sont des hommes, quelle que soit la définition des travailleurs. Dans la plupart des pays, la proportion de femmes tend par ailleurs à se réduire à mesure que la définition devient plus restrictive, particulièrement en Espagne et en Italie (tableau 15, b). En Allemagne au contraire, où la part des femmes parmi les travailleurs pauvres est la plus élevée des 10 pays, et au Royaume-Uni et en Finlande, elle augmente à mesure que la définition se fait plus restrictive. Cette singularité, qui provient en partie dans le cas de l'Allemagne et de la Finlande de la concentration du chômage de longue durée sur les hommes, reflète aussi qu'il s'agit des trois pays de notre échantillon dans lesquels les écarts de salaire sont les plus élevés entre les femmes et les hommes.

2.3. La composition des ménages selon la définition des travailleurs

Compte tenu de la construction statistique, qui mêle les caractéristiques d'emploi individuelles et le niveau de vie du ménage, le rôle du ménage dans la pauvreté des travailleurs est très important. On a une mesure de ce rôle dans la proportion de travailleurs pauvres qui ne connaissent aucun problème d'emploi (cf. tableau 14), ce qui laisse penser que c'est la configuration de leur ménage qui contribue à leur pauvreté.

La pauvreté des ménages peut se concevoir au plus simple comme une inadéquation des ressources au nombre de personnes du ménage. Dans le cas des travailleurs qui vivent seuls, cela renvoie directement à l'insuffisance du revenu qu'ils retirent de leur activité (et au fait que cette insuffisance n'est pas compensée par des transferts sociaux) ; dans le cas de travailleurs qui vivent avec d'autres personnes, cela peut renvoyer aussi à l'insuffisance du nombre d'apporteurs de ressources par rapport au nombre de personnes dépendantes. Dans la plupart des 10 pays en effet, une part importante des travailleurs pauvres sont le (ou la) seul(e) « travailleur » de leur ménage (tableau 16).

Tableau 16 – Part des travailleurs pauvres qui sont le seul travailleur de leur ménage (%)

		DE	ES	FR	GR	IT	PT	UK	LU	FI	SE
D1	Ensemble	62.2	37.8	54.0	33.3	53.4	34.1	60.2	50.5	69.5	60.8
	Personnes vivant seules	36.2	5.2	17.2	3.4	12.4	4.1	20.0	19.6	46.1	33.2
	Autres cas	25.9	32.6	36.8	29.8	41.0	30.0	40.1	30.9	23.4	27.5
D2	Ensemble	71.7	54.5	63.3	43.6	74.3	46.5	61.0	54.1	70.3	65.5
	Personnes vivant seules	32.3	4.4	14.5	3.4	13.2	3.7	17.7	17.6	40.5	34.2
	Autres cas	39.5	50.1	48.9	40.1	61.1	42.9	43.3	36.5	29.8	31.3
D3	Ensemble	74.5	63.0	64.2	48.5	80.9	52.1	63.7	60.5	69.4	69.5
	Personnes vivant seules	31.1	3.9	13.0	2.6	12.7	3.6	15.2	17.0	33.9	31.0
	Autres cas	43.4	59.1	51.2	45.9	68.2	48.5	48.5	43.5	35.5	38.5

Source : European Commission, Eurostat, EU-SILC 2006 users' database version February 2008.

Champ : travailleurs pauvres

Lecture : En Allemagne et avec la définition américaine des travailleurs, 62,2% des travailleurs pauvres sont le seul travailleur de leur ménage ; dans ce total, 36,2% vivent seuls, 25,9% vivent dans un ménage comptant plusieurs membres.

Là encore, le choix d'une définition des travailleurs n'est pas neutre : plus elle est sélective, plus elle fait baisser le nombre de travailleurs dans les ménages, donc monter la part de ménages qui comptent un seul travailleur ; cette montée est entièrement due à celle de la part des travailleurs qui ne vivent

pas seuls. C'est dans les pays du Sud, Grèce exceptée, et en Allemagne que l'effet d'un changement de définition est le plus sensible.

Pour examiner plus en détail les configurations familiales, on a caractérisé les individus selon le type de ménage dans lequel ils vivent, en détaillant lorsque c'était possible³³ selon le sexe, et pour les familles avec enfant(s), selon que le travailleur pauvre est l'un des parents (père ou mère) ou un enfant vivant chez ses parents. On cherche d'abord à voir si la distribution des travailleurs pauvres par type de ménage est sensible au choix d'une définition (tableau 17).

Tableau 17 – Type de ménage et position dans leur ménage des travailleurs pauvres (%)

		DE	ES	FR	GR	IT	PT	UK	LU	FI	SE
Définition 1											
Ménages d'une seule personne	Ensemble	36.2	5.2	17.2	3.4	12.4	4.1	20.0	19.6	46.1	33.2
	Hommes	18.7	3.4	8.9	ns	6.4	ns	13.8	10.7	26.2	23.6
	Femmes	17.5	1.8	8.4	ns	6.0	ns	6.3	8.8	19.9	9.6
Couples sans enfant	Ensemble	20.3	7.6	11.3	8.9	5.7	12.9	14.9	9.5	16.5	14.9
	Hommes	10.6	4.4	6.2	5.6	3.7	7.3	7.4	5.5	8.7	7.8
	Femmes	9.7	3.1	5.2	3.3	2.0	5.6	7.5	4.0	7.8	7.2
Couples avec enfant(s) (*)	Ensemble	25.7	52.8	43.6	49.7	52.4	47.1	37.7	52.4	22.5	29.5
	Pères	14.5	31.6	26.9	28.7	35.5	26.1	23.0	32.2	13.7	16.2
	Mères	9.5	16.5	14.2	15.2	10.9	18.3	11.1	16.3	8.2	12.4
	Enfants	1.8	4.6	2.5	5.8	6.0	2.8	3.7	3.9	ns	ns
Familles monoparentales		11.3	4.4	12.4	2.2	4.9	6.9	11.0	9.4	7.7	15.4
Autres cas		6.5	30.1	15.4	35.8	24.6	29.1	16.4	9.2	7.3	7.0
Total		100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Définition 2											
Ménages d'une seule personne	Ensemble	32.3	4.4	14.5	3.4	13.2	3.7	17.7	17.6	40.5	34.2
	Hommes	13.9	2.6	7.0	ns	6.7	ns	11.3	9.1	19.6	24.1
	Femmes	18.4	1.8	7.4	ns	6.5	ns	6.4	8.5	20.9	10.2
Couples sans enfant	Ensemble	17.0	7.1	12.6	9.4	6.2	14.5	15.8	9.7	17.4	15.4
	Hommes	9.3	4.7	6.5	6.3	4.6	8.0	7.8	5.6	8.8	7.7
	Femmes	7.7	2.4	6.1	3.1	1.6	6.5	8.0	4.1	8.6	7.7
Couples avec enfant(s) (*)	Ensemble	29.5	57.3	48.9	51.7	58.4	48.6	40.9	54.4	28.4	27.1
	Pères	16.8	40.1	29.8	32.7	45.2	29.0	24.4	34.3	17.5	15.9
	Mères	10.4	13.3	17.1	15.3	9.9	17.1	12.7	16.6	10.2	10.5
	Enfants	ns	3.9	ns	3.7	3.2	2.5	3.8	3.4	ns	ns
Familles monoparentales		12.5	4.2	10.3	2.0	5.4	6.2	10.6	9.7	8.1	16.1
Autres cas		8.7	26.9	13.8	33.4	16.9	27.0	15.0	8.7	5.5	7.2
Total		100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Définition 3											
Ménages d'une seule personne	Ensemble	31.1	3.9	13.0	2.6	12.7	3.6	15.2	17.0	33.9	31.0
	Hommes	12.6	ns	6.1	ns	6.6	ns	8.9	8.1	16.3	22.0
	Femmes	18.4	ns	6.9	ns	6.1	ns	6.3	8.8	17.6	9.1
Couples sans enfant	Ensemble	17.0	7.1	13.8	9.8	6.2	14.3	14.9	9.1	17.6	15.0
	Hommes	8.6	4.9	7.0	6.5	4.8	7.5	7.3	5.6	8.9	7.6
	Femmes	8.4	2.2	6.9	3.3	1.4	6.8	7.6	3.5	8.7	7.4
Couples avec enfant(s) (*)	Ensemble	29.7	59.5	50.5	52.8	59.5	49.2	44.9	57.0	34.5	28.4
	Pères	17.0	44.9	31.3	34.3	47.6	30.2	26.0	37.1	21.4	18.0
	Mères	10.2	11.7	17.4	15.5	8.9	17.1	14.9	17.2	12.2	9.9
	Enfants	ns	2.9	ns	2.9	3.0	ns	ns	ns	ns	ns
Familles monoparentales		12.5	3.6	8.5	1.8	5.0	6.0	10.2	8.8	7.4	18.0
Autres cas		9.8	25.9	14.2	33.0	16.6	26.9	14.8	8.2	6.7	7.6
Total		100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : European Commission, Eurostat, EU-SILC 2006 users' database version February 2008.

Champ : travailleurs pauvres

(*) Enfants de moins de 25 ans.

³³ La taille des échantillons de travailleurs pauvres est faible pour certains pays, et ne permet qu'un nombre très limité de croisement de variables.

La principale différence s'observe pour la part des personnes vivant dans une famille formée d'un couple avec enfant(s), partout plus élevée avec D3 qu'avec des définitions des travailleurs plus inclusives, qui a généralement pour contrepartie une part légèrement plus faible de toutes les autres configurations, excepté celle des personnes des familles monoparentales en Suède. Plus en détail, c'est la part des pères qui fait augmenter celle des familles avec enfant(s) à mesure que la définition devient plus sélective, celle des mères restant du même ordre sauf dans le cas du Royaume-Uni et de la Finlande où elle s'élève. Mais globalement, l'effet du passage d'une définition des travailleurs à une autre ne bouleverse pas la composition de la population des travailleurs pauvres, en ce sens que ce sont toujours les mêmes catégories qui sont les plus représentées quelle que soit la définition. En fait, la composition par type de ménage des populations de travailleurs pauvres reflète avant tout celle de la population pauvre, travailleuse ou non (tableau 18).

Tableau 18 – Type de ménage des individus pauvres (%)

	DE	ES	FR	GR	IT	PT	UK	LU	FI	SE
Ménages d'une seule personne	35.3	5.7	15.6	3.5	11.6	5.0	19.4	18.9	43.5	32.1
Couples sans enfant	21.6	9.5	13.5	11.5	7.9	15.3	14.4	11.1	15.5	15.4
Couples avec enfant(s) (*)	25.1	49.9	45.4	47.2	51.0	42.6	36.7	51.6	26.2	30.2
Familles monoparentales	11.0	3.8	11.7	3.4	4.6	6.1	14.6	8.8	8.5	14.5
Autres cas	7.1	31.0	13.8	34.5	24.9	31.0	14.9	9.7	6.4	7.9
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : European Commission, Eurostat, EU-SILC 2006 users' database version February 2008.

Champ : individus pauvres de la population de référence

(*) Enfants de moins de 25 ans.

Conclusion partie I

L'objectif de cette première partie était d'évaluer l'impact des critères de définition des travailleurs mis en œuvre pour l'approche statistique des travailleurs pauvres sur la mesure et les contours de la pauvreté laborieuse dans 10 pays de l'UE.

- La première section était consacrée à la spécificité de l'approche des statuts d'activité pour l'élaboration de statistiques sur les travailleurs pauvres : à la différence des statistiques habituelles sur l'activité et l'emploi, qui se basent sur les situations courantes, elles adoptent en effet une perspective longitudinale, prenant en compte les caractéristiques de l'activité au cours d'une année de référence. Cette perspective a l'intérêt de faire apparaître les alternances, qui par définition ne sont pas observables avec les statuts courants. Ce changement de perspective justifierait que les statistiques sur les travailleurs pauvres soient accompagnées de statistiques sur les statuts longitudinaux, car le décalage avec les statistiques de contexte appuyées sur les normes BIT est important.

- La seconde section avait pour objet de comparer trois principales définitions des travailleurs mises en œuvre pour l'élaboration de statistiques sur les travailleurs pauvres et d'examiner l'impact du choix d'une définition sur le nombre de travailleurs pauvres et leurs caractéristiques.

- Dans un premier temps, on a comparé les populations de travailleurs, pauvres ou non, obtenues avec les trois définitions : celle utilisée par les statistiques américaines du BLS, celle utilisée dans de nombreux travaux de l'Insee, et celle appliquée par Eurostat pour le calcul de l'indicateur européen. Les deux premières renvoient à une idée des travailleurs plutôt comme des personnes présentes sur le marché du travail, tandis que la dernière adopte une norme de présence dans l'emploi, non seulement au cours de la période de référence mais aussi à la date d'enquête. Cette particularité de la définition européenne nous semble poser un problème, dans la mesure où elle introduit d'une part un décalage entre la période sur laquelle les revenus sont observés (année de référence) et le « statut » de travailleur, d'autre part une dimension conjoncturelle susceptible de biaiser la comparaison entre pays. La comparaison des « taux de travailleurs » et des profils des travailleurs selon la définition employée fait apparaître des différences sensibles : comme on pouvait s'y attendre, plus la définition est restrictive, plus le « taux de travailleurs » diminue ; par un effet mécanique, cette baisse s'accompagne d'une hausse de la proportion de travailleurs en emploi tout au long de la période de référence, et en contrepartie, de baisse (voire disparition) de la proportion de chômeurs et de travailleurs ayant connu des alternances. Au-delà de cette tendance générale, les pays apparaissent toutefois inégalement « réactifs » à un changement de définition.

- Lorsque l'on passe à la population des travailleurs pauvres, l'effet de la sélectivité de la définition s'exacerbe : la « taille » du problème varie de façon spectaculaire, de même que les caractéristiques d'activité des travailleurs pauvres – là encore avec une inégale réactivité selon le pays.

En allant de la définition la plus large à la plus restrictive, on élimine le chômage de longue durée, puis la plupart des alternances ; à l'arrivée avec la définition européenne, 100% des travailleurs pauvres sont en emploi à la date d'enquête, et environ 90% avaient été en emploi tout au long de l'année précédente, ce qui représente une distorsion importante par rapport aux populations « réelles ». L'analyse du lien entre situations d'activité des travailleurs et pauvreté est donc conditionnée par la définition des travailleurs qui est mise en œuvre. Par contre, la sélectivité de la définition, si elle influe aussi sur la composition démographique et sur la structure des ménages des travailleurs pauvres, ne change pas le diagnostic qui peut être porté sur les configurations les plus « à risque », qui sont d'ailleurs celles que l'on observe sur-représentées parmi l'ensemble de la population pauvre en âge de travailler.

En conclusion, il nous semble que la définition adoptée pour l'indicateur européen présente plusieurs difficultés. Tout d'abord, celle signalée plus haut de l'incohérence introduite par le recours au critère d'emploi à la date d'enquête. Ensuite, la définition basée sur une norme d'emploi élevée, qui, en résorbant par construction la possibilité de problèmes rencontrés sur le marché du travail, conduit nécessairement à une analyse des causes de la pauvreté des travailleurs pauvres qui va faire ressortir les « facteurs familiaux ».

Si l'argument principal en faveur d'une définition restrictive des travailleurs est qu'elle permet de repérer une sous-population homogène pour les comparaisons internationales, la contrepartie est que la sélectivité se paye d'une moindre portée du phénomène mesuré, du fait des catégories mises hors champ, qui représentent des proportions fort différentes d'un pays à l'autre. Si l'ambition est de mesurer le lien entre travail et pauvreté pour améliorer la compréhension des facteurs à l'origine de la « pauvreté au travail » (cf. Bardone et Guio, 2005), il semble donc plus intéressant d'adopter une définition large des travailleurs, permettant de prendre en compte l'ensemble du marché du travail et l'ensemble de l'emploi. Il est partant de là toujours possible de distinguer différentes situations par rapport à l'emploi sans avoir *a priori* mis certaines catégories hors champ. Au contraire, la définition étroite adoptée par l'UE, basée sur une norme d'emploi qui ne correspond à aucune réalité économique et sociale risque de limiter l'intérêt des comparaisons, et l'interprétation qui pourra être faite des performances en matière de lutte contre la pauvreté des travailleurs et de son évolution au cours du temps.

Par ailleurs, on peut se demander si l'approche adoptée pour l'indicateur européen est bien approprié au moment où monte la thématique de la « flexicurité », dont la dimension flexibilité du travail peut prendre la forme d'un accroissement des situations d'alternance, situations dont justement une large proportion est exclue par la définition. C'est d'autant plus gênant que les situations exclues (personnes ayant cumulé au moins 7 mois d'emploi l'année précédente mais qui ne sont pas en emploi à la date d'enquête) ne correspondent à aucune catégorie qui serait identifiable dans d'autres indicateurs. Le portefeuille d'indicateurs européens tel qu'il est constitué actuellement (cf. European Commission,

2006a) fournit en effet un ensemble touffu d'informations fragmentées, d'indicateurs qui ne sont pas tous définis sur des bases communes, et ne paraît pas apte à pallier ces limites. Enfin, si l'Europe devait s'éloigner pour un temps du plein emploi, l'indicateur pourrait bien connaître une évolution paradoxale : en effet, du fait même de la définition, une hausse du chômage ou de l'emploi instable, qui ferait basculer hors champ des personnes qui ont perdu leur emploi et ne retrouvent que des emplois précaires, se traduirait mécaniquement (mais plus ou moins selon les dispositifs nationaux d'aide à l'emploi et de traitement des chômeurs) par une baisse du nombre de travailleurs pauvres. C'est une importante limite pour explorer les liens entre les situations d'activité et la pauvreté.

II - Limites d'une construction à deux niveaux et exploration d'une approche complémentaire en termes de « pauvreté économique »

Indépendamment des problèmes de l'identification statistique des travailleurs, la statistique « travailleurs pauvres » est particulièrement difficile à interpréter, puisqu'elle est construite au croisement des caractéristiques de l'activité, qui sont individuelles, et du niveau de vie, qui est par hypothèse commun à tous les individus vivant dans un même ménage. De ce fait, les individus d'un même ménage sont tous pauvres, ou non pauvres ; mais tous ne sont pas des travailleurs... Cette asymétrie ne pose pas de problème si l'on vise à analyser les caractéristiques d'activité des pauvres. Par contre, elle en pose pour l'analyse des facteurs de la pauvreté des travailleurs, du moins si on entend cette analyse comme la recherche du lien entre l'activité individuelle et la pauvreté. La statistique des travailleurs pauvres est alors difficile à interpréter, puisque ce lien est brouillé par la dimension ménage : une part de la pauvreté des travailleurs pauvres n'est pas due à leurs situations individuelles d'activité, et une part des situations individuelles défavorables du point de vue de l'activité n'y est pas visible (dès lors qu'elles trouvent une « compensation » au sein du ménage). Ce brouillage, qui rend la statistique « travailleurs pauvres » difficilement lisible, pose un problème pour en interpréter les évolutions ou les différences de taux de pauvreté des travailleurs entre pays, puisque au niveau individuel, la même situation d'activité peut déboucher ou non sur la pauvreté, et, au niveau agrégé, le même taux de pauvreté des travailleurs peut résulter de phénomènes liés aussi bien aux structures de l'emploi et au fonctionnement du marché du travail et qu'aux structures des ménages ou au système de protection sociale.

Après une discussion sur ces limites, on propose dans cette dernière partie une approche complémentaire qui adopte (au moins comme point de départ) une perspective strictement individuelle. Le pivot de cette approche est la notion de pauvreté économique, identifiée par un revenu individuel d'activité inférieur au seuil de pauvreté. A la différence de la notion de pauvreté usuelle, qui renvoie aux ressources des ménages, la pauvreté économique s'identifie au seul niveau des individus : un individu est dit « économiquement pauvre », ou « pauvre en revenu d'activité » si son revenu d'activité est inférieur au seuil de pauvreté, autrement dit, les ressources monétaires qu'il retire de son activité ne lui permettraient pas d'éviter la pauvreté s'il vivait seul et ne disposait que de cette ressource. Sur cette base, on examinera par étapes le processus qui va des revenus de l'activité des individus à la pauvreté des ménages, et mieux distinguer les effets respectifs de la distribution opérée par l'emploi, des configurations familiales et des transferts sociaux.

Pour cette partie on adopte la définition utilisée par l'Insee (D2) des travailleurs, qui permet, si l'on mobilise en parallèle l'indicateur de pauvreté par statut d'activité le plus fréquent, qui identifie les chômeurs de longue durée, de recomposer l'ensemble du marché du travail.

II.1 – Les difficultés pour analyser le lien entre situation vis-à-vis de l’emploi et pauvreté

Avec la construction « travailleur/individu pauvre/ménage », un travailleur peut donc être pauvre soit du fait de sa situation d’emploi défavorable (chômage, emploi peu rémunérateur, temps partiel, activité non salariée), soit du fait des caractéristiques du ménage dans lequel il vit (qui déterminent les autres ressources auxquelles il peut avoir accès, sous l’hypothèse de mise en commun des ressources au sein des ménages), soit des deux. La description des travailleurs pauvres ne permet donc pas de répondre à une question du type « quelles sont les caractéristiques de l’activité d’une personne qui lui permettent d’éviter la pauvreté ? », puisque le risque de pauvreté dépend aussi des caractéristiques du ménage³⁴. Le double niveau de construction implique donc d’analyser en détail la situation des travailleurs pauvres, pour démêler ce qui relève de chacune de ces dimensions. Ainsi, dans les études sur les travailleurs pauvres, on finit toujours par essayer de séparer les « facteurs individuels », qui renvoient aux caractéristiques de l’activité ou de l’emploi des individus, et les « facteurs familiaux », qui renvoient aux caractéristiques des ménages dans lesquels ils vivent³⁵. Il faut, en quelque sorte, déconstruire la catégorie pour pouvoir mener cette analyse, pour pouvoir comprendre les variations de l’ampleur du phénomène, ou pour le comparer entre divers pays. Ce faisant, on ne parvient pas cependant pas à cerner le rôle du marché du travail, car à situation donnée vis-à-vis de l’emploi, certains seront pauvres et d’autres non en fonction des configurations familiales. Cela explique d’ailleurs le paradoxe, bien connu maintenant, de l’absence de surreprésentation des femmes parmi les travailleurs pauvres alors même qu’elles sont largement surreprésentées dans les situations d’emploi les moins favorables du point de vue des revenus d’activité qu’elles procurent³⁶.

1. Pauvres sans problème d’emploi et non pauvres avec problèmes d’emploi

Pour mettre en évidence le rôle du ménage dans la construction, il suffit de repartir d’une approche en termes de « problèmes d’emploi », dont on peut penser qu’ils sont des facteurs de risque de pauvreté. On l’a vu plus haut, une part non négligeable des travailleurs pauvres n’ont pas de « problème d’emploi » : ils sont salariés toute l’année à temps complet et pas à bas salaire (*cf.* tableau 14). Pour ceux-là, la cause de la pauvreté se trouve clairement dans la configuration de leur ménage (qui inclue non seulement la composition démographique, mais aussi les caractéristiques d’activité des autres membres du ménage). Mais réciproquement, une part non négligeable des travailleurs qui ont un (ou des) problèmes d’emploi ne sont pas pauvres (tableau 19). Pour ceux-là, le fait qu’ils ne sont pas pauvres résulte clairement de la configuration de leur ménage, soit directement, parce que les revenus d’activité des autres membres de leur ménage compensent leurs faibles revenus individuels (toujours

³⁴ Sur l’effet des structures familiales sur le lien entre emploi et niveau de vie, cf. Bruniaux (1997).

³⁵ Approche toujours limitée d’ailleurs par la faible taille des échantillons de travailleurs pauvres.

³⁶ Cet argument a été particulièrement développé dans Maruani (2003)

sous l'hypothèse de mise en commun des ressources dans les ménages), soit indirectement, parce que la configuration de leur ménage ouvre droit à des prestations sociales qui opèrent cette compensation.

Tableau 19 – Problèmes d'emploi et pauvreté des travailleurs et des travailleuses (%)

	DE	ES	FR	GR	IT	PT	UK	LU	FI	SE
Travailleurs sans problème d'emploi et pauvres	17.4	28.1	23.4	13.2	26.7	26.7	15.6	39.3	6.9	10.7
<i>Proportion d'hommes</i>	76.8	86.2	78.4	88.3	88.0	66.2	74.3	86.9	64.1	54.1
Travailleurs avec problème d'emploi et non pauvres	43.7	33.7	33.7	44.6	36.2	29.0	34.8	32.8	34.0	35.1
<i>Proportion de femmes</i>	64.5	54.7	61.8	43.7	45.6	51.2	64.5	68.7	53.5	65.4
Ensemble	61.1	61.9	57.1	57.8	62.9	55.8	50.4	72.1	40.9	45.8
Répartition des travailleurs selon le sexe :										
Femmes	55.1	59.5	53.0	60.6	60.6	53.8	52.5	58.3	51.7	51.9
Hommes	44.9	40.5	47.1	39.4	39.4	46.2	47.5	41.7	48.3	48.1
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : European Commission, Eurostat, EU-SILC 2006 users' database version February 2008.

Champ : travailleurs au sens de la définition Insee

L'approche est finalement doublement insatisfaisante, car d'une part elle saisit la pauvreté de travailleurs même lorsqu'elle n'est pas due à leurs situations individuelles d'activité, et d'autre part elle élude des situations individuelles défavorables du point de vue de l'activité, invisibles dès lors qu'elles sont « compensées » au sein du ménage. Dans le premier cas, les hommes sont largement surreprésentés ; dans le second cas, les femmes sont largement surreprésentées. Au total, cela fait de 41 % des travailleurs (Finlande) à 72 % (Luxembourg) dont le niveau de vie dépend plus de la configuration de leur ménage que de leur situation individuelle d'activité.

2. Les travailleurs pauvres : des individus ou des ménages ?

Quel est alors le niveau d'analyse sur lequel débouche une construction de type « travailleur/individu pauvre/ménage » ? Lelièvre *et al.* (2004, p. 158) argumentent que c'est le niveau individuel : « Le nouvel indicateur [l'article renvoie à « in-work poverty risk] combine ainsi une approche individuelle des liens du travailleur avec le marché du travail et une approche au niveau ménage en ce qui concerne la mesure de ses revenus (...). Cette définition met donc au premier plan une dimension individuelle (...) même si une dimension liée à la composition du ménage intervient (souvent de façon déterminante) ». Selon Bardone et Guio (2005, p. 1), il faut combiner l'approche individuelle et l'approche par ménage : « Les travailleurs pauvres doivent leur statut à une série de problèmes relatifs au marché du travail et/ou aux circonstances propres à leur ménage. (...) En se focalisant sur les personnes qui travaillent et qui sont pauvres (...) on porte une attention toute particulière aux problèmes relatifs au marché du travail, tels la faiblesse des salaires, la précarité de l'emploi³⁷ et l'incapacité de trouver un

³⁷ On remarquera que la faiblesse des salaires n'est pas mise en indicateurs, et qu'une bonne part de la précarité de l'emploi est évacuée par la définition européenne des travailleurs.

emploi à temps plein. Le ménage est pris en considération dans la mesure où il influe sur le risque individuel de tomber dans la catégorie des travailleurs pauvres ».

Cependant, l'étude, au niveau individuel, des facteurs du risque de pauvreté des travailleurs est alors assez inextricable : à caractéristiques données des travailleurs, c'est la composition de leurs ménages qui détermine leur risque de pauvreté, c'est-à-dire la présence d'autres personnes et les caractéristiques d'activité de ces personnes. On finit donc par mettre en évidence que le ménage est un facteur de la pauvreté des travailleurs (ce qui tombe sous le sens étant donné que la pauvreté se mesure sur la base des revenus des ménages), sans parvenir vraiment à saisir les interactions entre composition des ménages et caractéristiques de l'activité des membres du ménage puisque l'analyse est menée au niveau des individus et non au niveau des ménages.

Compte tenu du poids en réalité déterminant du ménage dans l'identification de la pauvreté, la construction « travailleurs pauvres » est en fait plutôt cohérente avec une norme d'activité au niveau du ménage. Faut-il alors changer la perspective, et définir les travailleurs pauvres comme des ménages ?³⁸

Un argument d'ordre méthodologique serait que les caractéristiques des individus sur le marché du travail et les caractéristiques du ménage dans lequel ils vivent sont liées, et contribuent ensemble à la détermination du niveau de vie. Vouloir définir les travailleurs pauvres au niveau individuel conduit alors à négliger les interactions des comportements de travail entre les membres du ménage, et les interactions entre la situation familiale et les comportements d'activité. En outre, ce niveau de vie dépend aussi en partie des prestations sociales et de la fiscalité, elles mêmes déterminées dans une large mesure par l'activité et la composition du ménage.

Toutefois, s'il y a sous cet angle un gain de cohérence, il y a un sérieux problème sous l'angle de l'activité : sur le marché du travail, ce sont bien des individus, et non des ménages, qui occupent des emplois ou qui sont au chômage. Au bout du compte, le changement d'unité d'observation ne ferait en quelque sorte que changer la nature du problème, car si l'on ne conçoit pas la pauvreté au niveau individuel, il est aussi difficile de concevoir le ménage comme un « travailleur » ; on pourrait certes inventer une mesure fondée sur l'addition de mois et bouts d'emplois dont les conditions et les rémunérations sont différentes, mais quel sens aurait-t-elle³⁹ ?

On propose au contraire une approche fondée sur l'observation des situations individuelles d'activité et les revenus qu'elles procurent aux individus.

³⁸ Une approche au niveau ménage peut être également intéressante pour mettre en évidence des phénomènes de polarisation de l'emploi (cf. Gregg & Wadsworth, 2005).

³⁹ Cette discussion est reprise de Ponthieux (2004)

II.2 – Un indicateur complémentaire de pauvreté en revenu d'activité

Une limite d'un indicateur de pauvreté au travail est donc la difficulté de l'interpréter, qui d'une part débouche sur la nécessité d'une analyse détaillée et complexe en aval de l'indicateur, d'autre part ne rend pas compte de façon satisfaisante du lien entre activité des individus et pauvreté des ménages. Cette section est consacrée à la présentation d'un indicateur complémentaire visant à mieux explorer ce lien, puis de la démarche mise en oeuvre.

1. La pauvreté économique individuelle

Pour construire l'indicateur, on prend en compte l'ensemble des gains individuels liés au travail perçus au cours de la même période de référence que celle sur laquelle on mesure la pauvreté et l'activité (a priori, l'année $N-1$). On inclut dans les gains individuels liés au travail la somme des revenus du travail (salaires des salariés et revenus d'indépendants des non salariés) et des revenus de remplacement qui sont liés au travail (indemnisation du chômage et de la maladie⁴⁰). Cette somme compose ce que l'on appelle les revenus d'activité. Il s'agit d'une extension de la notion de revenu salarial qui est mise en oeuvre depuis quelques temps à l'Insee (cf. Aeberhardt *et al.*, 2007) ; une démarche de même type est mise en oeuvre par N. Laïb (2006).

On parle de « pauvreté économique » ou « pauvreté en revenu d'activité » lorsque le montant de ces revenus est inférieur au seuil de pauvreté (on utilise ici le standard européen de 60% de la médiane des revenus-équivalents⁴¹) :

$$\text{Revenu d'activité} = (\text{salaires} + \text{revenus d'indépendants} + \text{indemnités de chômage et maladie})$$

$$\text{Pauvreté en revenu d'activité} = \text{revenu d'activité} < \text{seuil de pauvreté}$$

La pauvreté en revenu d'activité est conceptuellement différente des notions de bas salaires ou de bas revenus d'activité, car elle est identifiée à partir d'une comparaison avec le seuil de pauvreté, et non relativement à la distribution des seuls salaires ou des revenus d'activité⁴².

Comme les revenus d'activité peuvent être nuls, la pauvreté en revenu d'activité a deux composantes : l'absence de revenu d'activité, et les revenus d'activité non nuls mais inférieurs au seuil de pauvreté.

L'intérêt de l'indicateur de « pauvreté en revenu d'activité » est d'être directement interprétable, puisque l'on évalue ainsi la part de la population dont les conditions d'activité sont telles qu'elles ne procurent pas des ressources (monétaires) qui permettraient aux personnes de ne pas être pauvres si

⁴⁰ Cette information n'est pas disponible pour l'Italie.

⁴¹ On pourrait tout à fait utiliser d'autres références pour ce seuil, par exemple le plafond d'un complément de ressources, ou un seuil normatif, la rémunération associée à un emploi à temps complet au salaire minimum.

⁴² On trouve chez Marx & Verbist (1998) une démarche apparentée, mais appliquée seulement aux salariés à temps complet en année pleine, et chez Strengman-Kuhn (2002) une idée assez proche dans la notion de « poverty wage », excepté qu'il ne prend en compte que les salaires.

elles vivaient seules et ne disposaient d'aucune autre ressource. L'approche a donc l'attrait de la simplicité, et de la lisibilité immédiate.

L'autre intérêt de cette approche est qu'elle ne demande pas a priori de définition des travailleurs : l'indicateur a en effet un sens au niveau de l'ensemble de la population en âge de travailler, puisqu'il mesure la part de cette population qui n'est pas en mesure de « vivre de son travail »⁴³. Le tableau suivant en fournit une présentation et un bref commentaire⁴⁴.

Tableau 20 – Taux de pauvreté en revenu d'activité dans la population de référence (%)

	DE	ES	FR	GR	IT	PT	UK	LU	FI	SE
Ensemble	33.8	36.3	27.6	41.3	35.9	30.4	34.9	31.6	20.8	19.0
dont :										
Individus sans revenu d'activité	10.9	22.0	12.0	28.2	22.6	17.8	14.7	19.3	3.0	4.0
<i>dont femmes (%)</i>	80.6	80.6	78.9	81.7	82.9	72.7	72.2	85.5	65.4	51.4
Individus ayant un revenu d'activité	22.9	14.3	15.6	13.2	13.3	12.6	20.2	12.3	17.7	15.0
<i>dont femmes (%)</i>	66.5	65.6	68.5	59.7	59.2	60.5	65.8	77.3	55.2	58.5

Source : European Commission, Eurostat, EU-SILC 2006 users' database version February 2008.

Champ : population de référence (rappel : population en âge de travailler, à l'exclusion des étudiants et retraités, et pour laquelle on dispose d'un calendrier d'activité complet)

Au niveau de l'ensemble des populations de référence, qui incluent donc les individus qui ne perçoivent aucun revenu d'activité, le taux de pauvreté en revenu d'activité va d'environ 20 % en Suède ou en Finlande à plus de 40 % en Grèce. Ce taux représente, parmi les personnes en âge de travailler, la proportion de celles qui ne peuvent pas « vivre de leur travail ». Pour une part, il s'agit de personnes qui n'ont pas du tout de revenu d'activité⁴⁵ ; cette proportion est très faible dans les deux pays Nordiques, et de l'ordre d'au moins 20 % dans les pays du Sud et au Luxembourg, cette différence reflétant d'abord l'écart de participation des femmes au marché du travail entre ces deux groupes de pays. Les personnes pauvres en revenu d'activité sont en effet partout très majoritairement des femmes, que l'on considère les personnes sans ou avec un revenu d'activité.

Parmi les personnes ayant un revenu d'activité, la part des revenus d'activité non nuls mais inférieurs au seuil de pauvreté apparaît beaucoup plus resserrée, dans une plage allant d'un minimum d'environ 13 % au Luxembourg, et en Grèce, Italie et Portugal à un maximum de plus de 20 % au Royaume-Uni et en Allemagne.

⁴³ L'approche pourrait être étendue à un constat plus global sur les revenus d'activité en intégrant aussi les retraités à l'analyse et les retraites aux revenus de remplacement. Il faudrait dans ce cas pouvoir distinguer ce qui relève des reversions ou des minima sociaux de ce qui relève de droits directs (ouverts par les périodes travaillées), ce qui n'est pas le cas avec les données dont on dispose.

⁴⁴ Comme le seuil de pauvreté est calculé sur la base des revenus disponibles nets, il serait souhaitable de pouvoir calculer les revenus d'activité nets. Or les données que l'on utilise (EU-SILC UDB2006) ne fournissent pas les revenus d'activité nets pour tous les pays : pour certains, on ne dispose que des revenus bruts, c'est-à-dire avant prélèvements sociaux et fiscaux obligatoires (Allemagne, Luxembourg, Finlande) ou semi-bruts (après prélèvement sociaux mais avant prélèvement fiscaux – France, Suède). Pour ces pays, il est donc possible que la pauvreté économique soit sous-estimée, c'est-à-dire que des observations dont le revenu d'activité apparaît au dessus du seuil de pauvreté avant prélèvements aient en fait un revenu d'activité inférieur une fois les prélèvements fiscaux (France, Suède) ou sociaux et fiscaux (Allemagne, Luxembourg, Finlande) sont effectués.

⁴⁵ Notons qu'une partie des personnes sans revenu d'activité peuvent néanmoins avoir une activité : c'est le cas des travailleurs familiaux (souvent des travailleuses). La faible taille des échantillons ne permet toutefois pas de chiffrer ce phénomène de façon satisfaisante.

2. Présentation de la démarche

Dans l'analyse du lien entre travail et pauvreté, l'utilisation de l'indicateur, calculé alors pour une définition choisie des travailleurs (définition française dans ce qui suit), va permettre de mener une analyse en deux temps, en évaluant d'abord un risque de pauvreté au niveau individuel, puis en examinant s'il débouche ou non en pauvreté effective ; par rapport à un indicateur de « pauvreté des travailleurs », cela évite donc de mêler d'emblée l'effet des situations individuelles sur le marché du travail et celui de la configuration des ménages.

Avec le calcul de la part des travailleurs « économiquement pauvres », on mesure donc la proportion des travailleurs qui seraient pauvres s'ils ne disposaient pour vivre que des revenus que leur procure leur activité. Un tel indicateur semble particulièrement approprié par rapport à la thématique de la flexicurité ; en amont de l'indicateur, on peut analyser les facteurs d'un bas revenu d'activité strictement en termes de « conditions » de l'emploi décrites par la quantité d'emploi, le type d'emploi (salarié ou non salariés, temps complet et temps partiel), la rémunération des mois travaillés, l'indemnisation (ou pas) des épisodes de chômage.

Le lien avec la pauvreté s'évalue en aval : la pauvreté économique individuelle ne débouche en effet pas systématiquement sur la pauvreté au sens usuel – auquel cas le taux de pauvreté des pauvres en revenu d'activité serait de 100 % ; en ce sens, il s'agit d'un risque de pauvreté. Sur cette base, on peut examiner le processus qui va de l'activité des individus à la pauvreté des ménages, et mieux distinguer les effets respectifs de la distribution opérée par l'emploi, des configurations familiales et des transferts sociaux⁴⁶. La démarche est schématisée ci-dessous :

Etape 1 (niveau individuel uniquement) : repérage des travailleurs dont les revenus d'activité sont inférieurs au seuil de pauvreté ; indicateur de pauvreté économique.

Etape 2 : de la pauvreté économique individuelle à la pauvreté des ménages

- repérage des travailleurs économiquement pauvres qui vivent dans un ménage dont le revenu d'activité est inférieur au seuil de pauvreté ; le revenu d'activité d'un ménage est calculé comme la somme des revenus d'activité des membres du ménage (et le seuil de pauvreté est évidemment calculé selon la composition du ménage).

- même principe que précédemment mais en calculant le revenu privé total du ménage, somme des revenus d'activité et des revenus du capital, de la propriété et des transferts nets privés.

- on arrive au revenu disponible net du ménage (somme du revenu privé et des prestations sociales nettes des prélèvements sociaux et fiscaux), et on repère les travailleurs économiquement pauvres qui vivent dans un ménage pauvre.

⁴⁶ On trouve chez Laïb (2006) pour la France, Gardiner & Millar (2006) pour le Royaume-Uni, des démarches assez proches.

L'ensemble permet d'identifier des leviers pour l'action publique en amont (le marché du travail, d'autant mieux que l'on utilise une définition large des travailleurs) et en aval (les transferts sociaux). Dans les comparaisons internationales, cela permet également de tenir compte explicitement des différences de la structure des ménages.

La principale limite de cette approche est de considérer les revenus de l'activité individuelle indépendamment des choix d'activité : en effet, les conditions familiales et les transferts peuvent déterminer en partie ces choix, qu'il s'agisse de caractéristiques d'emploi souhaitées ou « choisies » sous contrainte (par exemple le temps partiel) ou d'emplois acceptés parce que cette acceptation conditionne le maintien de droits ou de prestations. Or le pivot de la démarche repose sur le repérage des personnes dont les caractéristiques d'activité sont telles que les revenus qu'elles retirent de cette activité ne leur permettraient pas d'éviter la pauvreté si elles n'avaient que cette ressource⁴⁷.

Il s'agit effectivement d'un biais si l'on interprète la pauvreté en revenu d'activité exclusivement comme une mesure de résultat individuel, en considérant que les revenus d'activité reflètent uniquement les choix économiques (l'offre de travail) au sein des ménages. Mais on peut aussi considérer que l'évaluation d'un taux de pauvreté en revenu d'activité renseigne plus globalement sur la distribution de revenus associée à un « régime » caractérisé par l'articulation de la distribution de l'emploi et du système de protection sociale. C'est cette dernière perspective qui est privilégiée ici.

⁴⁷ A priori, il ne s'agit pas d'une hypothèse plus forte que celle qui est faite lorsque l'on compare les taux de pauvreté avant et après transferts, exercice courant dans les travaux sur la protection sociale.

II.3 – De la pauvreté économique à la pauvreté

Cette dernière partie fournit une illustration de la mise en œuvre de la démarche que l'on vient de décrire. Le tableau suivant indique comment la population des pauvres en revenu d'activité se répartit entre « travailleurs », « chômeurs » et « inactifs ». Le contraste entre pays est important : ainsi, en Suède et dans une moindre mesure au Royaume-Uni et en Finlande, la majorité des pauvres en revenu d'activité sont « actifs », tandis qu'ils sont en majorité inactifs au Luxembourg et en Italie. La part des travailleurs au sens de la définition française est aussi très inégale, allant d'à peine un quart des pauvres en revenu d'activité en Italie à plus de quatre sur cinq en Suède.

Tableau 21 - Composition de la population pauvre en revenu d'activité (%)

Statut (sens de la définition française)	DE	ES	FR	GR	IT	PT	UK	LU	FI	SE
Travailleurs (au moins 6 mois sur le marché du travail et au moins 1 mois en emploi)	42.2	36.2	44.9	38.0	24.1	48.5	54.0	34.4	52.7	83.4
Chômeurs (au moins 6 mois sur le marché du travail et aucun emploi)	21.3	18.1	16.7	15.3	17.9	13.8	4.9	4.5	21.2	8.6
Inactifs (moins de 6 mois sur le marché du travail)	36.5	45.7	38.4	46.7	58.0	37.8	41.1	61.1	26.2	8.1
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : European Commission, Eurostat, EU-SILC 2006 users' database version February 2008.

Champ : individus pauvres en revenu d'activité

On ne s'intéressera dans la suite qu'aux « travailleurs » au sens de la définition Insee.

1. Les travailleurs pauvres en revenu d'activité

1.1. Taux de pauvreté en revenu d'activité, taux de pauvreté

Parmi les travailleurs, le taux de pauvreté en revenu d'activité varie selon les pays d'un minimum de l'ordre de 12 % en Finlande à un maximum d'environ 22 % au Royaume-Uni (tableau 22). Il est partout beaucoup plus élevé que le taux de pauvreté des travailleurs (au sens usuel), notamment dans le cas de l'Allemagne et du Royaume-Uni, ce qui n'est pas sans lien avec la forte inégalité due au travail à temps partiel des femmes dans ces deux pays, inégalité en partie gommée par l'approche usuelle des travailleurs pauvres.

Tableau 22 – Taux de pauvreté en revenu d'activité et taux de pauvreté (%)

	DE	ES	FR	GR	IT	PT	UK	LU	FI	SE
Travailleurs pauvres en revenu d'activité	18.1	17.3	15.0	21.2	12.3	18.0	22.6	13.8	12.5	16.6
Travailleurs pauvres en revenu d'activité et vivant dans un ménage pauvre	3.5	5.9	3.9	8.3	4.7	6.3	6.0	4.5	4.3	6.2
Travailleurs pauvres sens usuel	5.9	10.5	6.5	14.2	10.4	10.8	8.0	11.0	5.5	7.8

Source : European Commission, Eurostat, EU-SILC 2006 users' database version February 2008.

Champ : travailleurs, définition Insee.

Lecture : En Allemagne, 18,1% des travailleurs (au sens de la définition française) sont pauvres en revenu d'activité, 3,5% des travailleurs sont pauvres en revenu d'activité et vivent dans un ménage pauvre, et 5,9% de l'ensemble des travailleurs sont pauvres au sens usuel.

Seule une partie des travailleurs pauvres en revenu d'activité vivent dans un ménage pauvre : de moins de 4 % (Allemagne, France) à plus de 6 % (Suède, Portugal et Grèce). L'écart entre la proportion de travailleurs pauvres en revenu d'activité et celle de travailleurs pauvres en revenu d'activité vivant dans un ménage pauvre indique l'ampleur de la « correction » apportée par la composition des ménages et les transferts à la faiblesse des revenus d'activité individuels.

On constate également que la part des travailleurs pauvres en revenu d'activité et vivant dans un ménage pauvre est inférieure à la part des travailleurs pauvres au sens usuel, ce qui est normal puisque les deux notions ne se recouvrent que partiellement : tous les travailleurs pauvres en revenu d'activité qui vivent dans un ménage pauvre font partie de la population des travailleurs pauvres au sens usuel, mais l'inverse n'est pas vrai. La différence donne une mesure grossière de la part des travailleurs qui sont pauvres (au sens usuel) en raison de « facteurs familiaux ».

En croisant les deux notions (pauvreté en revenu d'activité et pauvreté au sens usuel), on obtient quatre groupes de population : 1- les pauvres en revenu d'activité et non pauvres au sens usuel, 2- les pauvres en revenu d'activité et pauvres au sens usuel, 3- les non pauvres en revenu d'activité et pauvres au sens usuel, et 4- les non pauvres / non pauvres (tableau 23).

Tableau 23 – Répartition de la population des travailleurs selon le revenu d'activité et la pauvreté (%)

Groupe	Pauvres en revenu d'activité	Pauvres au sens usuel	DE	ES	FR	GR	IT	PT	UK	LU	FI	SE
1	oui	non	14.6	11.5	11.1	12.9	7.6	11.8	16.6	9.3	8.2	10.4
2	oui	oui	3.5	5.9	3.9	8.3	4.7	6.3	6.0	4.5	4.3	6.2
3	non	oui	2.5	4.7	2.6	5.9	5.6	4.5	2.0	6.5	1.3	1.6
4	non	non	79.4	78.0	82.5	72.9	82.0	77.5	75.4	79.7	86.3	81.8
Total			100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : European Commission, Eurostat, EU-SILC 2006 users' database version February 2008.

Champ : travailleurs, définition Insee.

On constate tout d'abord que le groupe 4, ceux qui ne sont pauvres ni en revenu d'activité ni au sens usuel représente partout la majorité des travailleurs. La distribution des autres travailleurs permet d'illustrer le changement de perspective par rapport à l'approche usuelle des travailleurs pauvres : cette approche concerne les travailleurs des groupes 2 et 3, et vise à distinguer entre ceux qui sont pauvres du fait de problèmes sur le marché du travail (groupe 2) et ceux qui sont pauvres du fait de facteurs familiaux (groupe 3). L'approche en termes de pauvreté en revenu d'activité prend comme point de départ uniquement les situations sur le marché du travail (groupes 1 et 2), et vise à analyser en premier les caractéristiques de ces situations qui débouchent sur un revenu d'activité dont le travailleur ne pourrait pas vivre.

1.2. Problèmes d'emploi et pauvreté en revenu d'activité

Pour analyser la situation des travailleurs à bas revenu d'activité au regard de l'emploi, on a repris les quatre catégories de problèmes d'emploi utilisées plus haut, auxquelles on a ajouté une information sur l'absence d'indemnisation du chômage.

L'examen de la répartition de la population des travailleurs pauvres en revenu d'activité dans ces catégories (tableau 24) permet de faire apparaître les plus fortes contributions à cette forme de pauvreté, qui sont très différentes selon les pays : ainsi, autour de la moitié de la pauvreté en revenu d'activité est associée à l'emploi non salarié en Grèce et au Portugal, à l'emploi à temps partiel en Allemagne, au Royaume-Uni et au Luxembourg, à l'emploi à temps complet et à bas salaire en Finlande (associé à une forte proportion de manque d'emploi), en Suède et au Luxembourg. Dans les autres pays, les problèmes sont moins massivement concentrés. Par ailleurs, une part non négligeable des travailleurs qui ont connu des alternances⁴⁸ n'a pas non plus perçu d'indemnisation du chômage, notamment en Grèce, Italie et Portugal, puis en Espagne et en Finlande.

Tableau 24 – Problèmes d'emploi des travailleurs pauvres en revenu d'activité (%)

	DE	ES	FR	GR	IT	PT	UK	LU	FI	SE
Alternances	18.0	31.9	30.3	26.7	31.1	26.8	16.8	26.5	45.4	22.8
<i>dont chômage non indemnisé</i>	2.4	19.6	9.5	23.6	24.4	20.7	8.7	8.4	27.7	10.4
Emploi salarié toute l'année à temps partiel	50.5	22.5	35.6	12.6	20.7	13.4	48.7	45.5	17.5	25.8
Emploi salarié à temps complet et à bas salaire	39.5	30.3	32.7	21.4	31.3	22.7	15.8	42.4	43.8	40.9
Emploi non salarié	8.0	33.1	15.0	52.9	31.8	46.9	19.2	5.2	23.1	22.1

Source : European Commission, Eurostat, EU-SILC 2006 users' database version February 2008.

Champ : travailleurs (définition Insee) pauvres en revenu d'activité

Note : le total est supérieur à 100 % du fait de la combinaison possible entre emploi à bas salaire et manque d'emploi.

Le panorama est donc sensiblement différent de celui obtenu pour les travailleurs pauvres⁴⁹ (cf. tableau 13 avec la définition D2), puisqu'il en ressortait essentiellement un problème de l'emploi non salarié dans les pays du Sud et un problème de l'emploi à temps complet et à bas salaire dans les autres. L'approche par la pauvreté en revenu d'activité permet donc de prendre en compte de façon plus complète le rôle des situations individuelles vis-à-vis de l'emploi dans la constitution du risque de pauvreté, alors que l'approche usuelle des travailleurs pauvres ne met en évidence que les problèmes d'emploi qui ne sont pas compensés au sein des ménages.

1.3. Caractéristiques démographiques et des ménages des travailleurs pauvres en revenu d'activité

La pauvreté économique touche très inégalement les travailleurs selon leur sexe, les femmes y étant en moyenne beaucoup plus exposées ; elles représentent ainsi la majorité des travailleurs pauvres en revenu d'activité (tableau 25). Sur ce point aussi, le constat diffère donc de celui obtenu pour la population des travailleurs pauvres qui faisait au contraire apparaître presque partout une majorité d'hommes (cf. tableau 15, pour la définition D2). Les travailleurs pauvres en revenu d'activité

⁴⁸ Rappelons que les chômeurs de longue durée sont exclus du champ (cf. tableau 20).

⁴⁹ En outre, à la différence de ce que l'on avait constaté pour les travailleurs pauvres au sens usuel, tous les travailleurs pauvres en revenu d'activité ont (presque par construction) au moins un « problème d'emploi ».

apparaissent également, excepté en Suède et au Royaume-Uni, un peu plus jeunes en moyenne que les travailleurs pauvres au sens usuel.

Tableau 25 – Caractéristiques démographiques des travailleurs pauvres en revenu d'activité (%)

	DE	ES	FR	GR	IT	PT	UK	LU	FI	SE
Part de femmes	69.1	62.3	69.4	60.5	57.2	61.0	67.4	76.5	53.8	55.6
Age moyen	36.0	36.9	37.2	38.1	36.1	40.4	40.7	35.6	36.3	34.5

Source : European Commission, Eurostat, EU-SILC 2006 users' database version February 2008.

Champ : travailleurs (définition Insee) pauvres en revenu d'activité

Cette plus forte proportion de femmes donne aux ménages des travailleurs pauvres en revenu d'activité un profil assez différent de celui des ménages de travailleurs pauvres au sens usuel. Tout d'abord, on y trouve une proportion beaucoup moins élevée de personnes qui sont le seul travailleur de leur ménage (tableau 26) : cette proportion varie de 21 % (Luxembourg) à 40 % (Finlande) parmi les travailleurs économiquement pauvres, contre 44 % à 74 % parmi les travailleurs pauvres au sens habituel (cf. tableau 16, définition D2).

Tableau 26 – Part des travailleurs pauvres en revenu d'activité qui sont le seul travailleur de leur ménage (%)

	DE	ES	FR	GR	IT	PT	UK	LU	FI	SE
Ensemble	28.3	21.9	32.9	22.0	35.5	23.2	34.4	21.0	40.3	38.8
Personnes vivant seules	10.2	3.0	9.6	3.1	11.3	3.0	8.1	6.5	22.8	21.0
Autres cas	18.1	18.9	23.3	18.9	24.2	20.2	26.3	14.5	17.5	17.9

Source : European Commission, Eurostat, EU-SILC 2006 users' database version February 2008.

Champ : travailleurs (définition Insee) pauvres en revenu d'activité

Cela va de pair avec une structure assez différente également des types de ménages et de la position des travailleurs dans leur ménage (tableau 27) : alors que cette répartition est, dans le cas des travailleurs pauvres (au sens usuel) très proche de celle de la population des pauvres (en âge de travailler), elle est, pour la population des travailleurs pauvres en revenu d'activité beaucoup plus proche de celle de l'ensemble de la population de référence (tableau 28).

Tableau 27 – Type de ménage et position dans leur ménage des travailleurs pauvres en revenu d'activité (%)

		DE	ES	FR	GR	IT	PT	UK	LU	FI	SE
Ménages d'une seule personne	Ensemble	10.2	3.0	9.6	3.1	11.3	3.0	8.1	6.5	22.8	21.0
	Hommes	3.6	1.6	4.1	1.6	5.7	1.0	4.5	ns	9.9	12.9
	Femmes	6.6	1.4	5.5	1.6	5.6	2.0	3.7	ns	12.9	8.0
Couples sans enfant	Ensemble	18.5	9.9	23.7	10.7	10.4	13.6	21.2	11.5	29.3	23.1
	Hommes	4.7	3.2	6.7	3.4	3.6	4.8	6.9	ns	13.2	10.1
	Femmes	13.8	6.7	17.0	7.3	6.8	8.9	14.3	ns	16.2	13.0
Couples avec enfant(s) (*)	Ensemble	49.4	43.3	46.1	38.5	40.9	38.5	45.2	54.6	32.7	42.0
	Pères	3.4	11.4	8.4	8.6	12.0	11.9	9.9	7.2	9.6	10.1
	Mères	31.7	24.6	31.7	23.3	21.4	20.9	28.8	41.2	15.0	23.8
	Enfants	14.3	7.3	6.0	6.6	7.5	5.8	6.5	6.2	8.1	8.1
Familles monoparentales	Ensemble	8.9	3.7	6.7	2.3	4.0	3.6	9.8	6.5	5.1	7.5
	Parents	3.7	2.0	5.1	ns	2.8	ns	7.4	ns	2.6	5.2
	Enfants	5.2	1.8	1.6	ns	1.2	ns	2.3	ns	2.5	2.4
Autres cas	13.0	40.1	13.9	45.5	33.4	41.2	15.7	21.0	10.1	6.4	
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	

Source : European Commission, Eurostat, EU-SILC 2006 users' database version February 2008.

Champ : travailleurs (définition Insee) pauvres en revenu d'activité

(*) Enfants de moins de 25 ans

Tableau 28 – Type de ménage des individus de la population de référence (%)

	DE	ES	FR	GR	IT	PT	UK	LU	FI	SE
Ménages d'une seule personne	17.6	4.7	12.2	4.7	9.8	3.3	12.9	12.1	17.6	19.1
Couples sans enfant	26.7	14.3	23.0	11.9	12.1	12.3	24.9	19.8	30.0	28.1
Couples avec enfant(s) (*)	39.8	42.2	49.2	43.9	43.6	45.5	39.9	49.0	41.4	43.6
Familles monoparentales	5.4	2.2	5.2	2.1	3.0	3.0	7.2	2.8	4.7	5.6
Autres cas	10.5	36.7	10.5	37.4	31.5	36.0	15.1	16.3	6.4	3.7
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : European Commission, Eurostat, EU-SILC 2006 users' database version February 2008.

Champ : population de référence

2. De la pauvreté économique individuelle à la pauvreté du ménage

La pauvreté économique individuelle ne constitue qu'un risque de pauvreté au sens usuel : les autres revenus du ménage et les transferts sociaux peuvent en effet « compenser » la faiblesse des revenus d'activité individuels. A quel point ? C'est ce que nous allons examiner pour finir ; selon la démarche indiquée plus haut, on prend en compte d'abord les revenus d'activité des autres membres du ménage (tableau 29,a), puis l'ensemble des revenus privés du ménage (tableau 29,b), puis les transferts nets (tableau 29,c) et on examine à chaque étape la répartition entre les travailleurs qui « sortent » de la pauvreté et ceux qui restent pauvres.

Tableau 29 – De la pauvreté économique à la pauvreté (%)

	DE	ES	FR	GR	IT	PT	UK	LU	FI	SE	
Travailleurs pauvres en revenu d'activité	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	
<i>29 a. prise en compte des revenus d'activité des autres membres du ménage</i>											
Le revenu d'activité du ménage est :	> seuil de pauvreté	66.6	51.9	51.9	44.1	46.7	45.9	55.1	60.8	49.7	42.6
	< seuil de pauvreté	33.4	48.1	48.1	55.9	53.3	54.1	44.9	39.2	50.3	57.4
<i>29 b. prise en compte des autres revenus privés nets du ménage</i>											
Le revenu privé du ménage est :	> seuil de pauvreté	3.0	1.2	3.4	2.9	3.0	4.3	2.0	0.3	5.1	1.9
	< seuil de pauvreté	30.5	46.9	44.7	53.0	50.3	49.8	42.9	38.9	45.2	55.5
<i>29 c. prise en compte des transferts nets(*)</i>											
Le travailleur est :	non pauvre	11.3	12.9	18.7	13.7	11.9	15.0	16.3	6.2	11.0	18.4
	pauvre	19.2	34.0	26.0	39.3	38.4	34.8	26.7	32.7	34.1	37.1

Source : European Commission, Eurostat, EU-SILC 2006 users' database version February 2008.

Champ : travailleurs (définition Insee) pauvres en revenu d'activité

(*) Rappel : comme cela a été indiqué plus haut, les revenus d'activité sont bruts de prélèvements sociaux et fiscaux pour l'Allemagne, le Luxembourg et la Finlande ; pour ces pays, cela peut modifier quelque peu les taux apparents de « sortie de pauvreté », dans la mesure où cela conduit probablement à sous estimer au départ la pauvreté individuelle en revenu d'activité.

Lecture : En Allemagne, 66,6% des travailleurs pauvres en revenu d'activité vivent dans un ménage dont la somme des revenus d'activité est supérieure au seuil de pauvreté ; parmi les 33,4% restant, 3% de « sorties » de pauvreté s'ajoutent lorsque l'on prend en compte les autres revenus privés de leur ménage. Restent 30,5% des travailleurs pauvres en revenu d'activité qui vivent dans un ménage dont l'ensemble des revenus privés est inférieur au seuil de pauvreté. 11,3% de sorties de pauvreté s'ajoute lorsque les transferts nets sont pris en compte, restent 19,2% des travailleurs pauvres en revenu d'activité qui sont pauvres au sens usuel.

Le premier constat est que, dans presque tous les pays, environ la moitié des personnes pauvres en revenu d'activité vivent dans un ménage où les revenus d'activité des autres membres du ménage compensent la faiblesse de leur propre revenu d'activité. Cette proportion de « sorties » grâce à la compensation au sein du ménage apparaît essentiellement liée d'une part à la composition des

ménages des travailleurs à bas revenu d'activité, et d'autre part à la structure de l'activité des pauvres en revenu d'activité : la « compensation » par les revenus d'activité des autres membres du ménage n'étant pas possible pour les personnes qui vivent seules, elle est donc moins fréquente dans les pays où cette situation est plus répandue (Finlande et Suède), ou lorsque la part des activités non salariées est élevée et engage toute la famille (Grèce, Portugal, Espagne dans une moindre mesure) ; à l'inverse, la « compensation » intra-ménage est plus massive lorsque la part de l'emploi à temps partiel est élevée, situation dans laquelle se trouvent avant tout des femmes vivant en famille (Allemagne, Royaume-Uni, Luxembourg, France dans une moindre mesure), ou lorsque les jeunes travailleurs restent plus tardivement chez leurs parents (Espagne, Italie, France dans une moindre mesure).

Le second constat, est, pour tous les pays, que les autres revenus privés des ménages (revenu de la propriété, du capital et transferts privés nets) ont un effet très marginal sur les « sorties de pauvreté » : massivement, le patrimoine des ménages pauvres en revenu d'activité n'est pas de taille à générer les revenus qui permettraient de « compenser » cette faiblesse.

Enfin, le dernier constat est celui de l'effet significatif des transferts sur les « sorties de pauvreté », effet qui est en grande partie à la composition démographique des ménages, notamment du fait des transferts liés à la présence d'enfants et de la fiscalité. Cet effet peut être illustré en examinant la concentration⁵⁰ de la pauvreté (au sens usuel) selon le type de ménage des travailleurs pauvres en revenu d'activité (tableau 30).

Tableau 30 – Concentration de la pauvreté selon le type de ménage et la position dans leur ménage des travailleurs pauvres en revenu d'activité

		DE	ES	FR	GR	IT	PT	UK	LU	FI	SE
Ménages d'une seule personne	Ensemble	3.5	2.4	2.0	1.8	2.4	1.8	2.7	2.7	2.1	1.9
	Hommes	3.9	2.5	2.1	2.0	2.4	2.1	3.0	ns	2.3	2.2
	Femmes	3.3	2.3	1.9	1.6	2.3	1.6	2.2	ns	2.0	1.6
Couples sans enfant	Ensemble	0.9	0.9	0.6	1.1	0.7	1.3	0.8	1.0	0.7	0.7
	Hommes	1.6	1.7	0.9	1.9	1.3	1.5	1.2	ns	0.8	0.8
	Femmes	0.6	0.6	0.5	0.7	0.4	1.1	0.6	ns	0.6	0.6
Couples avec enfant(s) (*)	Ensemble	0.5	1.1	0.9	1.1	1.0	1.1	0.8	0.9	0.6	0.6
	Pères	1.5	2.0	1.8	1.7	1.9	1.6	1.9	1.5	1.2	1.6
	Mères	0.4	0.8	0.8	0.9	0.6	1.0	0.4	0.7	0.5	0.4
	Enfants	0.2	0.7	0.5	0.7	0.6	0.6	0.5	1.0	0.1	0.1
Familles monoparentales	Ensemble	1.7	0.9	1.6	0.9	1.5	1.3	1.3	2.5	1.2	1.4
	Parents	3.2	0.9	1.9	ns	1.8	ns	1.4	ns	1.7	1.7
	Enfants	0.6	0.9	0.5	ns	0.8	ns	0.7	ns	0.7	0.7
Autres cas		0.8	0.8	1.0	0.9	0.6	0.7	0.9	0.4	0.6	1.2

Source : European Commission, Eurostat, EU-SILC 2006 users' database version February 2008.

Champ : travailleurs (définition Insee) pauvres en revenu d'activité

(*) Enfants de moins de 25 ans

Lecture : En Allemagne, la part des personnes qui vivent seules est 3.5 fois plus élevée parmi les travailleurs pauvres en revenu d'activité qui vivent dans un ménage pauvre que parmi l'ensemble des travailleurs pauvres en revenu d'activité.

Le rôle crucial de la configuration familiale dans la « correction » (en l'occurrence la non correction) de la pauvreté individuelle en revenu d'activité apparaît ici dans la très nette surreprésentation de la

⁵⁰ Rapport entre l'incidence d'une configuration du ménage parmi les travailleurs pauvres en revenu d'activité qui vivent dans un ménage pauvre et l'incidence de cette configuration parmi l'ensemble des travailleurs pauvres en revenu d'activité.

pauvreté (au sens usuel) parmi les travailleurs pauvres en revenu d'activité qui vivent seuls par rapport à ceux qui vivent dans un ménage de plusieurs personnes, moins cependant lorsqu'il s'agit de familles monoparentales.

Mais le type de ménage ou sa composition économique ne jouent pas de la même façon quelle que soit la position (homme ou femme dans un couple, parent ou enfant dans une famille) qu'y occupent les travailleurs pauvres en revenu d'activité. En effet, si le type de ménage détermine la présence potentielle d'un ou plusieurs autres apporteurs de revenus d'activité, la probabilité que ces revenus soient suffisants pour compenser le faible revenu du travailleur lui-même varie selon qu'il s'agit d'un homme ou d'une femme dans un couple, et d'un parent ou d'un enfant dans une famille. Ainsi, en moyenne, la pauvreté économique individuelle des hommes en couple est moins souvent compensée que celle des femmes en couple, d'une part parce que les femmes sont plus souvent inactives que les hommes, d'autre part parce que l'inégalité des gains entre femmes et hommes étant ce qu'elle est, les femmes qui travaillent ont plus souvent un conjoint qui travaille également et dont le revenu d'activité est supérieur au leur. Un mécanisme du même type s'observe entre parents et enfants. Le décalage de la compensation intra-ménage entre femmes et hommes est enfin tendanciellement plus marqué dans les couples avec enfants, ce qui reflète l'impact des transferts liés à la présence d'enfants. L'examen de la concentration de la pauvreté selon la configuration des ménages indique aussi clairement que l'effet des transferts sociaux est, dans tous les pays, de loin moins favorable aux personnes qui vivent seules qu'à toute autre configuration de ménage. Quant aux travailleurs des familles monoparentales, on constate, dans les pays où ces situations ont la plus forte incidence (Allemagne, France, Royaume-Uni, Luxembourg et Suède – *cf.* tableau 26), qu'ils sont en moyenne plus souvent pauvres (au sens usuel) que les travailleurs qui vivent en couple avec enfants. Cela indique que les transferts reçus par les familles monoparentales ne suffisent pas à compenser le décalage entre la faiblesse du revenu d'activité de ces familles et le nombre de personnes dépendantes.

Conclusion partie II

Cette seconde partie était consacrée au problème spécifique de la construction statistique « travailleur pauvre », qui combine deux niveaux d'identification : niveau individuel pour le « travail », niveau ménage pour la pauvreté. Cette construction, qui mêle d'emblée deux dimensions, est insatisfaisante car elle rend la nature du phénomène difficile à cerner, et ne permet pas vraiment de mettre en évidence le lien entre travail et pauvreté lorsque celle-ci est approchée, comme usuellement, au niveau du ménage et sous l'hypothèse de mise en commun des ressources. Le caractère hybride de l'unité observée donne un poids essentiel aux configurations familiales, avec en conséquence la faible visibilité de situations défavorables sur le marché du travail dès lors qu'elles sont « compensées » au niveau du ménage (notamment la situation des femmes), tandis que l'on trouve parmi les travailleurs pauvres des proportions non négligeables de personnes qui n'ont aucun problème vis-à-vis de l'emploi (principalement des hommes). Il en résulte un paradoxe maintenant bien connu, et observable dans la plupart des pays comparés : alors que les situations des femmes vis-à-vis de l'emploi sont dans tous les pays en moyenne moins favorables que celles des hommes, la majorité des travailleurs pauvres sont des hommes.

Par rapport à cette limite de la construction statistique « individu/travailleur ménage/pauvre », on propose une démarche basée sur une notion de pauvreté économique définie au seul niveau individuel, identifiée par un revenu individuel d'activité inférieur au seuil de pauvreté. La population pauvre en revenu d'activité n'est pas nécessairement pauvre au sens usuel. En ce sens, on peut interpréter la pauvreté économique (ou pauvreté en revenu d'activité) comme un risque de pauvreté. Sur cette base, on peut étudier les caractéristiques d'activité les plus souvent associées à ce risque, et voir si in fine la pauvreté (au sens usuel) est évitée ou non.

L'intérêt de cette approche est double : d'une part, elle ne nécessite pas a priori de définition des travailleurs, et a un sens au niveau de l'ensemble de la population d'âge actif (elle pourrait d'ailleurs, sous certaines conditions, inclure les retraités) ; elle permet alors de mesurer la part de la population en âge de travailler qui se trouve en situation de pauvreté économique, c'est-à-dire de dépendance. Cette approche permet ainsi de réconcilier la situation des individus sur le marché du travail avec une notion de pauvreté qui met l'accent sur la possibilité de « vivre de son travail ». Appliquée à l'ensemble de la population en âge de travailler, l'ampleur des situations de dépendance économique met forcément en lumière la situation des femmes, doublement défavorisées de ce point de vue, puisque d'une part, elles sont moins souvent sur le marché du travail que les hommes, et qui d'autre part, lorsqu'elles sont actives, retirent de leur activité des revenus en moyenne inférieurs à ceux des hommes. On peut ainsi dépasser une insatisfaction à l'égard de l'approche usuelle des travailleurs pauvres, qui par construction aboutit à écarter de cette population un groupe de « travailleurs », les femmes, dont les

conditions d'emploi et de rémunération sont en moyenne moins favorables que celles des hommes, et qui débouche sur un paradoxe que l'on pourrait appeler « femmes à bas salaire / hommes travailleurs pauvres ».

Plus généralement, partir des situations individuelles et des revenus individuels d'activité plutôt que de la pauvreté des ménages permet de mieux étudier la façon dont s'articulent la distribution opérée par l'emploi, les configurations familiales et le système des transferts, et, en comparaison internationale, de tenir compte explicitement des différences nationales dans ces diverses dimensions. Appliquée à une population de travailleurs (on a retenu ici la définition de l'Insee), cette démarche permet de faire le lien entre les situations d'emploi des individus et la pauvreté des ménages, par une analyse en aval de l'indicateur de « pauvreté économique », en réintégrant la dimension ménage, pour étudier les compensations au sein des ménages, puis d'examiner les corrections apportées par les transferts sociaux, au lieu de mêler d'emblée toutes ces dimensions comme le fait l'approche usuelle des travailleurs pauvres. En complément de l'approche des travailleurs pauvres, elle pourrait faciliter le repérage de leviers utiles aux politiques de lutte contre la pauvreté.

Références

- AEBERHARDT R. *et al.*, 2007, « Le revenu salarial et ses composantes, évolutions et inégalités de 1978 à 2005, in INSEE, coll. Références, *Les salaires en France*, édition 2007.
- AIRIO I., 2008, “Change of norm ? In-work poverty in a comparative perspective”, *Studies in Social Security and Health* n°92.
- ATKINSON T. *et al.*, 2002, *Social indicators – The EU and social inclusion*, Oxford UP.
- ATKINSON T. *et al.*, 2005, *Taking forward the EU social inclusion process*, Rapport pour la présidence Luxembourgeoise du Conseil de l’UE.
- BARDONE L. & GUIO A.C., 2005, “In-work poverty – New commonly agreed indicators at the EU level”, Eurostat, *Statistics in Focus*, 5/2005.
- BRUNIAUX J.M., 1997, « Inégalités et emploi: effet de redistribution lié à la structure familiale », *Economie Internationale* n°71.
- CAUSSAT L. & M. LELIÈVRE, 2007, « Les indicateurs européens de cohésion sociale », Drees, *Etudes et Résultats* n°549.
- CONCIALDI P. & S. PONTHEUX, 2000; “Low pay and poor workers: a comparative study of France and the USA”, *Transfer* 6-Winter.
- DANZIGER S. & P. GOTTSCHALK, 1986, “Work, poverty and the working poor: a multifaceted problem”, *Monthly Labor review* 109(9).
- DANZIGER S. & P. GOTTSCHALK, 1995, *America unequal*, New York: Russell Sage Foundation.
- EUROPEAN COMMISSION, 2004, “Joint report on social inclusion in 2003”.
- EUROPEAN COMMISSION, 2006a, “Portfolio of overarching indicators and streamlined social inclusion, pensions, and health portfolios”.
- EUROPEAN COMMISSION, 2006b, Guidelines for the employment policies of the member states, COM(2006) 32, 25/01/2006.
- EUROPEAN COMMISSION, 2006c, Towards common principles of flexsecurity: More and better jobs through flexibility and security, COM(2007) final.
- EUROSTAT, 2008, UDB variables description ver 2006-1 from 01-03-08.
- FALL M. & D. VERGER, 2005, “Pauvreté relative et conditions de vie en France”, *Economie et Statistique* n°383-84-85.
- GAZIER B. (1981), *La pauvreté unidimensionnelle*, Paris : Economica.
- GARDINER K. & J. MILLAR, 2006, “How low-paid employees avoid poverty: an analysis by family type and household structure”, *Journal of Social Policy*, 35(3).
- GARDNER J.M. & HERTZ D.E., 1992, “Working and poor in 1990”, *Monthly Labor Review*, 115(12).
- GREGG P. & J. WADSWORTH, 2005, “Measuring labor market performance on jobs and pay at the individual and household level”, in Marx & Salverda (ed) *Low-wage employment in Europe*, Acco.
- HOURRIEZ J.M., 2000, “Que nous apprend l’information statistique disponible sur les travailleurs pauvres en France ? ” in Cerc-Insee-CGP-Université d’Evry, Actes des journées « *Working poor en France* ».
- HOURRIEZ J.M., 2001, « Avoir un emploi et être pauvre », in *France, Portrait social*, édition 2001-2002, Insee, pp. 111-130
- INSEE, 1997, Mesurer la pauvreté aujourd’hui, *Economie et Statistique* n° 308-09-10.
- KEUNE M. & M. JEPSEN, 2007, “Not balanced and hardly new : the European Commission’s quest for flexicurity”, ETUI-REHS working paper 2007.01.
- KLEIN B.W. & RONES P.L., 1989, “A profile of the working poor”, *Monthly Labor Review*, 112(10).
- LAÏB N. (2006), « Situation sur le marché du travail et pauvreté monétaire », *Etudes et Résultats* n°499.
- LELIÈVRE M. *et al.*, 2004, « Un nouvel indicateur européen: les travailleurs pauvres », *Solidarité et Santé* n°2.

- LUCIFORA C., 1997, "Working poor ? An analysis of low-wage employment in Italy", WP n°93.97, Fondation E.E.Mattei, Milan.
- MARUANI M., 2003, « Les working poor, version française travailleurs pauvres et/ou salarié(e)s pauvres ? », *Droit Social* n° 7/8.
- MARX I. & G. VERBIST, 1998, "Low-paid work and poverty: a cross country perspective", in Bazen et al. *Low-wage employment in Europe*, Edward Elgar.
- OFFICE FÉDÉRAL de la STATISTIQUE, 2004, Travailler et être pauvre - Les working poor en Suisse, OFS-Neuchâtel.
- PEÑA-CASAS R. & LATTA M., 2004, *Working poor in the European Union*, Eurofound.
- PONTHIEUX S., 2004, « Les travailleurs pauvres: identification d'une catégorie », *Travail, Genre et Société* n°11.
- STRENGMANN-KUHN W., 2002, "Working poor in Europe; a partial basic income for workers?", 9th International Congress of Basic Income European Network, U of Frankfurt.
- VALKENBERG B. & H. COENEN, 2000, "Working poor in The Netherlands", *Transfer* 6-Winter.
- VERGER D., 2005, « Bas revenus, consommation restreinte ou faible bien-être : les approches statistiques de la pauvreté à l'épreuve des comparaisons internationales », *Economie et Statistique* n°383-84-85.

Annexes

- 1 – Source et constitution de l'échantillon de pays**
- 2 – Principales définitions**
- 3 – L'indicateur « *in-work poverty risk* » dans les indicateurs européens**
- 4 – Les *working poor* : brève généalogie d'une catégorie statistique**

Annexe 1 – Source et constitution de l'échantillon de pays

Source :

Les données utilisées sont celles de la vague 2006 de l'enquête EU-SILC⁵¹ ; EU-SILC (European community statistics on income and living conditions, en France SRCV, Statistiques sur les ressources et les conditions de vie) a été en partie configurée pour devenir la source privilégiée pour le suivi de la politique d'inclusion sociale en Europe (cf. Atkinson *et al.*, 2005). Ce dispositif a remplacé en 2004 le Panel communautaire de ménages (European Countries Household Panel – ECHP) qui avait été lancé en 1994 et dont la dernière vague a été collectée en 2001.

Tous les pays membres alimentent EU-SILC, et Eurostat applique les traitements qui en font une source harmonisée. Toutefois les procédures de collecte ne sont pas partout les mêmes et diverses réglementations quant aux caractéristiques des données n'étaient pas encore effectives pour la vague 2006. C'est pour cela que d'une part on ne dispose pas des calendriers d'activité détaillés pour les pays qui collectent cette partie de l'enquête par entretien téléphonique, d'autre part que certains pays fournissent des revenus d'activité individuels bruts et d'autres nets. Le tableau suivant récapitule ces éléments pour chaque pays de l'échantillon :

	Allemagne	Espagne	France	Grèce	Italie	Portugal	Royaume- Uni	Luxembourg	Finlande	Suède
Calendrier détaillé	non	oui	oui	non	oui	oui	oui	oui	non	non
Revenus individuels :										
- bruts	oui	oui	non	non	non	non	oui	oui	oui	non
- nets de prélèvements sociaux	non	non	oui	non	non	non	non	non	non	oui
- nets de prélèvement sociaux et fiscaux	non	oui	non	oui	oui	oui	oui	oui	non	non

Echantillon de pays :

Comme on s'intéresse ici à une sous population, cela restreint considérablement le nombre d'observations disponibles. On a considéré que pour les statistiques descriptives envisagées il était nécessaire de disposer d'un minimum de 400 observations « travailleurs pauvres » avec la définition des travailleurs la plus étroite afin de pouvoir travailler sur un champ constant tout au long de l'étude. Ce critère a conduit à écarter l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Irlande, les Pays-Bas, pays pour lesquels la taille de l'échantillon de travailleurs pauvres était inférieure à ce seuil.

Les pays étudiés sont désignés dans tout les tableaux de la façon suivante :

DE	ES	FR	GR	IT	PT	UK	LU	FI	SE
Allemagne	Espagne	France	Grèce	Italie	Portugal	Royaume- Uni	Luxembourg	Finlande	Suède

⁵¹ European Commission, Eurostat, EU-SILC 2006 users' database version February 2008.

Annexe 2 – Principales définitions

Les principales définitions employées dans le document (qu'elles soient employées généralement ou spécifiques à l'étude) ont été regroupées ci-dessous dans l'ordre dans lequel elles apparaissent dans le texte.

Seuil de pauvreté

Le seuil de pauvreté correspond à 60% de la médiane de la distribution, pour l'ensemble de la population, des revenus disponibles par équivalent-adulte.

Equivalents-adultes : le nombre d'équivalents-adultes (ou unités de consommation) est calculé selon l'échelle dite « OCDE-modifiée », avec laquelle le premier adulte (14 ans et plus) du ménage compte pour 1 unité, les autres adultes pour 0,5 unité et les enfants (moins de 14 ans) pour 0,3 unité.

Revenu par équivalent-adulte : le revenu par équivalent-adulte (ou niveau de vie) est égal au revenu disponible d'un ménage rapporté au nombre d'équivalents-adultes le composant. Il est le même pour tous les membres d'un même ménage.

Revenu disponible : le revenu disponible d'un ménage correspond à l'ensemble des ressources nettes des membres de ce ménage. C'est la somme des revenus du travail, des revenus de remplacement (retraites, allocations d'invalidité, allocations chômage), des revenus du patrimoine, des transferts inter-ménages nets et des prestations sociales, dont on soustrait les prélèvements sociaux et les impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, impôt sur la fortune).

Population de référence (*spécifique à l'étude*)

On appelle (dans tout le document) « population de référence » la population composée des individus âgés de 16 à 64 ans l'année de référence pour le calcul des revenus, hors individus qui étaient étudiants et retraités durant la période de référence, et dont le calendrier d'activité rétrospectif couvre les 12 mois de l'année de référence.

Bas salaire

Salaire mensuel moyen de la période de référence inférieur à 60% de la médiane des salaires mensuels moyens. Le salaire mensuel moyen est le rapport entre le revenu salarial et le nombre de mois d'emploi au cours de la période de référence. Calculé uniquement pour les emplois à temps complet.

Revenu d'activité

Somme des salaires, des revenus du travail non salarié, des indemnités de chômage et des indemnités de maladie perçus lors de l'année de référence (qui correspondent à l'activité décrite dans le calendrier).

Pauvreté en revenu d'activité (ou pauvreté économique)

Revenu d'activité inférieur au seuil de pauvreté.

Articulation des différents niveaux de saisie des revenus

Niveau individu : revenu d'activité

Niveau ménage :

- revenus d'activité = somme des revenus d'activité de tous les membres du ménage
- revenus privés = revenus d'activité + revenus du capital, de la propriété + transferts inter-ménages nets
- revenu disponible = revenus privés + prestations sociales - prélèvements sociaux et fiscaux

Annexe 3 – L’indicateur « *in-work poverty risk* » dans les indicateurs européens

Dans les indicateurs de suivi de la stratégie européenne définie à Lisbonne, l’indicateur « *in-work poverty risk* » est l’un des 13 indicateurs destinés au suivi pour la période 2006-2008 des objectifs transversaux retenus par le Conseil de l’emploi et de la politique sociale en 2006 (cf. European Commission, 2006a ; voir également Causat et Lelièvre, 2007, p.4). Il apparaît également parmi les indicateurs d’analyse qui figurent dans la liste destinée au suivi de la stratégie pour l’emploi pour la période 2005-2008 (cf. European Commission, 2006b), dans le cadre de la directive 19 « assurer des marchés du travail qui favorisent l’insertion, renforcer l’attrait des emplois et rendre le travail financièrement attractif (...) » (Conseil, 2005), qui mentionne explicitement l’objectif de diminution de la proportion de travailleurs pauvres.

Les indicateurs définis dans ces listes (approuvées par les Etats membres et qui accompagnent les rapports annuels conjoints sur l’emploi ou sur l’inclusion sociale) constituent l’information sur laquelle repose la méthode ouverte de coordination (MOC)⁵². Basée sur les techniques du *benchmarking* importées du management, la méthode vise à identifier et faciliter l’échange des « bonnes pratiques », à partir de la comparaison des performances des Etats membres dans les différents domaines définis à Lisbonne. Ces performances sont évaluées à partir des indicateurs, eux-mêmes définis par rapport aux objectifs, ici donc ceux de croissance de l’emploi et de cohésion sociale (rappelons que l’objectif défini à Lisbonne est l’éradication de la pauvreté en Europe en 2010).

1 - LISTE REVISEE DES INDICATEURS (extrait de European Commission, 2006a)

3.2. Overarching portfolio

The table indicates for each indicator the key dimension covered, the “name” and definition of each indicator and whether it is considered a commonly agreed EU indicator (EU) or a commonly agreed national indicator (NAT).

	Key dimension <i>overarching objectives concerned</i>	Commonly agreed EU indicator (EU) Commonly agreed national indicators (NAT) ¹	Definition	Breakdowns
1a	Risk of poverty (a)	<u>EU</u> : At-risk-of-poverty rate + Illustrative threshold value <i>In future consider the possibility to add At-persistent risk of poverty rate</i>	Share of persons aged 0+ with an equivalised disposable income below 60% of the national equivalised median income ² . Value of the at-risk-of-poverty threshold (60% median national equivalised income) in PPS for an illustrative household type (e.g., single person household) Source: SILC	By age: Total, 0-17, 18-64, 65+
1b	Intensity of poverty risk (a)	<u>EU</u> : Relative median poverty risk gap	Difference between the median equivalised income of persons aged 0+ below the at-risk-of poverty threshold and the threshold itself, expressed as a percentage of the at-risk-of poverty threshold.	By age: Total, 0-17, 18-64, 65+

¹ Commonly agreed national indicators based on commonly agreed definitions and assumptions that provide key information to assess the progress of MS in relation to certain objectives, while not allowing for a direct cross-country comparison, and not necessarily having a clear normative interpretation. These indicators/statistics should be interpreted jointly with the relevant background information (exact definition, assumptions, representativeness).

² Equivalised median income is defined as the household's total disposable income divided by its "equivalent size", to take account of the size and composition of the household, and is attributed to each household member (including children). Equivalization is made on the basis of the OECD modified scale.

⁵² Une présentation rapide de la MOC se trouve sur le site de la Commission européenne. Voir également : R. Salais, 2004, « De la production de connaissances à la fabrication du chiffre. L’exemple de la méthode ouverte de coordination appliquée à la stratégie européenne pour l’emploi », Actes des 10èmes Journées de l’ACN, Paris :Economica ; J. Zeitlin *et al.*, 2005, *The open method of coordination in action : the European employment and social inclusion strategies*, Bruxelles :PIE.

	Key dimension overarching objectives concerned	Commonly agreed EU indicator (EU) Commonly agreed national indicators (NAT) ¹	Definition	Breakdowns
2	Income inequalities (a)	<u>EU</u> : S80/S20	Ratio of total income received by the 20% of the country's population with the highest income (top quintile) to that received by the 20% of the country's population with the lowest income (lowest quintile). Income must be understood as equivalised disposable income. Source: SILC	None
3	Health outcome, inequality in health (a)/(b)	<u>NAT</u> : Healthy life expectancy	Number of years that a person at birth, at 45, at 65 is still expected to live in a healthy condition (also called disability-free life expectancy). To be interpreted jointly with life expectancy Source: Eurostat	At birth, at 45, at 65 By sex (By SES)

	Key dimension overarching objectives concerned	Commonly agreed EU indicator (EU) Commonly agreed national indicators (NAT) ¹	Definition	Breakdowns
4	Educational outcome and human capital formation (a)/(b)	<u>EU</u> : Early school leavers	Share of persons aged 18 to 24 who have only lower secondary education (their highest level of education or training attained is 0, 1 or 2 according to the 1997 International Standard Classification of Education – ISCED 97) and have not received education or training in the four weeks preceding the survey. Source: LFS	By sex
5	Access to labour market (a)/(b)	<u>EU</u> : People living in jobless households	Proportion of people living in jobless households, expressed as a share of all people in the same age group ³ . This indicator should be analysed in the light of context indicator N°8: jobless households by main household types Source: LFS	By age: 0-17, 18-59 By sex (18+ only)

	Key dimension overarching objectives concerned	Commonly agreed EU indicator (EU) Commonly agreed national indicators (NAT) ¹	Definition	Breakdowns
6	Financial Sustainability of social protection systems (a)	<u>NAT</u> : Projected Total Public Social expenditures	Age-related projections of total public social expenditures (e.g. pensions, health care, long-term care, education and unemployment transfers), current level (% of GDP) and projected change in share of GDP (in percentage points) (2010-20-30-40-50) Specific assumptions agreed in the AWG/EPC. See "The 2005 EPC projections of age-related expenditures (2004-2050) for EU-25: underlying assumptions and projection methodologies" Source: EPC/AWG	
7a	Pensions adequacy (a)	<u>EU</u> : Median relative income of elderly people	Median equivalised income of people aged 65+ as a ratio of income of people aged 0-64 Source: EU-SILC	-
7b	Pensions adequacy (a)	<u>EU</u> : Aggregate replacement ratio	Median individual pensions of 65-74 relative to median individual earnings of 50-59, excluding other social benefits Source: EU-SILC	By sex
8	Inequalities in access to health care (a)	<i>Unmet need for care</i>	<i>Use, definition and breakdowns yet to be agreed upon once data is available for all countries.</i> <i>Source: EU-SILC</i>	-

	Key dimension overarching objectives concerned	Commonly agreed EU indicator (EU) Commonly agreed national indicators (NAT) ¹	Definition	Breakdowns
9	Improved standards of living resulting from economic growth (a)/(b)	EU: At-risk-of-poverty rate anchored at a fixed moment in time (2005) <i>Possibly replaced or supplemented in future by material deprivation or consistent poverty indicators</i>	Share of persons aged 0+ with an equivalised disposable income below the at-risk-of-poverty threshold calculated in year 2005 (1st EU-SILC income reference year for all 25 EU countries), up-rated by inflation over the years. Source: SILC	By age: Total, 0-17, 18-64, 65+ By sex (18+ only)

	Key dimension overarching objectives concerned	Commonly agreed EU indicator (EU) Commonly agreed national indicators (NAT) ¹	Definition	Breakdowns
10	Employment of older workers (a)/(b)	EU: Employment rate of older workers <i>Possibly replaced or supplemented by "average exit age from the labour market" when quality issues are resolved</i>	Persons in employment in age groups 55 - 59 and 60 – 64 as a proportion of total population in the same age group Source: LFS	By age: 55-59; 60-64 By sex
11	In-work poverty (a)/(b)	EU: In-work poverty risk	Individuals who are classified as employed ⁴ (distinguishing between "wage and salary employment plus self-employment" and "wage and salary employment" only) and who are at risk of poverty. This indicator needs to be analysed according to personal, job and household characteristics. It should also be analysed in comparison with the poverty risk faced by the unemployed and the inactive. Source: SILC	By sex

⁴ Individuals classified as employed according to the definition of most frequent activity status. The most frequent activity status is defined as the status that individuals declare to have occupied for more than half the number of months in the calendar year.

	Key dimension overarching objectives concerned	Commonly agreed EU indicator (EU) Commonly agreed national indicators (NAT) ¹	Definition	Breakdowns
12	Participation in labour market (a)/(b)	EU: Activity rate <i>Possibly replaced or supplemented in future by MWP indicators</i>	Share of employed and unemployed people in total population of working age 15-64 Source: LFS	By sex and age: 15-24, 25-54, 55-59; 60-64; Total
13	Regional cohesion (a)/(b)	NAT: Regional disparities – coefficient of variation of employment rates	Standard deviation ⁵ of regional employment rates divided by the weighted national average (age group 15-64 years). (NUTS II) Source: LFS	
14	More health (a)/(b)	<i>To be decided following ISG work on health indicators</i>		

2 - INDICATEURS DE SUIVI DE LA STRATEGIE POUR L'EMPLOI (extraits de European Commission, 2006b)

INDIC/17/111006/EN

Employment Guidelines (2005-08) - indicators for monitoring and analysis - endorsed by EMCO 19/09/06.

Guideline 19

Ensure inclusive labour markets, enhance work attractiveness, and make work pay for job-seekers, including disadvantaged people, and the inactive through:

- active and preventive labour market measures including early identification of needs, job search assistance, guidance and training as part of personalised action plans, provision of necessary social services to support the inclusion of those furthest away from the labour market and contribute to the eradication of poverty;
- continual review of the incentives and disincentives resulting from the tax and benefit systems, including the management and conditionality of benefits and a significant reduction of high marginal effective tax rates, notably for those with low incomes, whilst ensuring adequate levels of social protection;
- development of new sources of jobs in services to individuals and businesses, notably at local level.

Indicators for monitoring

Indicator and definition	Subgroup	Other use
19.M1 Long-term unemployment rate. <i>Source Q/LFD</i> Total long-term unemployed population (12 months or more) as a proportion of total active population	Sex	SI, SPC, Q20
19.M2 Preventative services. <i>National sources</i> Share of young/adult unemployed becoming unemployed in month X, still unemployed in month X+6/12, and not having benefited from intensive counselling and job-search assistance. (LMP category 1) [target value 0%=full compliance] Method: B/A. In addition, on a voluntary basis, B*(B*-C*) A = Inflow into unemployment in month X B* = Persons still unemployed in month X+6/12 months who did not receive intensive counselling and job-search assistance C* = Persons still unemployed in month X+6/12 months who received intensive counselling and job-search assistance See conventions to be applied when calculating this indicator at the end of this list.	X+6/12, sex	
19.M3 NEW START (a). <i>National sources</i> Share of young/adult unemployed becoming unemployed in month X, still unemployed in month X+6/12, and not having been offered a new start in the form of training, retraining, work experience, a job or other employability measure. (New start = a job or LMP categories 2-7) [target value 0%=full compliance] Method: B/A. In addition, on a voluntary basis, B/(B-C) A = Inflow into unemployment in month X B = Persons still unemployed in month X+6/12 months who did not receive a New Start C = Persons still unemployed in month X+6/12 months who received a New Start but still unemployed See conventions to be applied when calculating this indicator at the end of this list.	X+6/12, sex	
19.M4 ACTIVATION OF LONG-TERM UNEMPLOYED. <i>Sources: national and LMP</i> Stock of participants in an active measure (cat 2-7) that were previously long-term registered unemployed divided by the stock of long-term registered unemployed plus the stock of participants in active measures that were previously long-term and whose unemployment registration is interrupted by an active measure. Long-term unemployed = 12-months for adults (25+) and 6+ months for youth (<25).	TOTAL	Measure (LMP cat 2-7), sex
19.M5 Labour market gaps for disadvantaged groups. <i>National sources</i> Gaps on the labour market, such as difference between the employment, unemployment and activity rates for a non-disadvantaged group in percentage points and the corresponding	Sex	Q27, Q28

rates for the disadvantaged group (such as non-EU nationals, disabled people, ethnic minorities, immigrants, low skilled people, lone parents, etc. according to national definitions.)		
19.M6 Poverty (low wage) trap. <i>Source OECD-EC</i> The marginal effective tax rate on labour income taking account the combined effect of increased taxes on labour and in-work benefits withdrawal as one increases the work effort (increased working hours or moving to a better job). Calculated as the ratio of change in personal income tax and employee contributions plus change (reductions) in benefits, divided by increases in gross earnings, using the "discrete" income changes from 34-66% of APW. Breakdown by family types: one earner couple with two children, single parent with two children and single person.	Family types	SI, SPC
19.M7 Unemployment trap. <i>Source OECD-EC</i> The marginal effective tax rate on labour income taking account the combined effect of increased taxes and benefits withdrawal as one takes up a job. Calculated as one minus the ratio of change in net income (net in work income minus net out of work income) and change in gross income for a single person moving from unemployment to a job with a wage level of 67% of the APW.		SI, SPC

Indicators for analysis

19.A1 Inflow into long-term unemployment. <i>National sources</i> Share of young/adult unemployed becoming unemployed in month X, still unemployed in month X+6/12 without any break of more than one month	Young/adults X+6/12, sex	
19.A2 Activation. <i>Source LMP</i> Number of participants in LMP measures (training, retraining, work experience or other employability measure)/in assisted activation programmes divided by the number of persons wanting to work (LFS unemployed plus labour reserve).	Total Regular/Assisted	
19.A3 Activation of registered unemployed. <i>Source LMP</i> Stock of participants in active measures (training, retraining, work experience or other employability measure) that were previously registered unemployed divided by the stock of registered unemployed plus the stock of participants in active measures that were previously registered unemployed and whose unemployment registration is interrupted by participation in an active measure.	Sex	
19.A4 New start (b). <i>National sources</i> Share of young/adult unemployed becoming unemployed in month X, still unemployed in month X+6/12, and not having been offered a new start in the form of training, retraining, work experience, a job or other employability measure. (New start = a job or LMP categories 1-7) [target value 0%=full compliance] Method: B/A. In addition, on a voluntary basis, B/(B-C) A = Inflow into unemployment in month X B = Persons still unemployed in month X+6/12 months who did not receive a New Start C = Persons still unemployed in month X+6/12 months who received a New Start but still unemployed Source: National data See conventions to be applied when calculating this indicator at the end of this list.	X+6/12, sex	
19.A5 Transitions into employment/training. <i>Source SILC</i> Transitions of unemployed people into employment and training from year n to year n+1.	Sex	Q17
19.A6 Follow-up of participants in active measures. <i>National sources</i> 1. Rate of inflow of LMP participants into employment (3 or 6 months after participation in a measure) 2. Rate of return of LMP participants into unemployment (3 or 6 months after participation in a measure)	Sex	
19.A7 LMP expenditure. <i>Source LMP.</i> LMP expenditure as % of GDP	Active, passive measures	
19.A8 LMP expenditure per person wanting to work. <i>Source LMP</i> Expenditure on LMP divided by the number of persons wanting to work (LFS unemployed plus labour reserve)	Services active, passive measures	
19.A9 Labour reserve. <i>Source LFS</i> Inactive persons wanting to work as a percentage of working age population 15-64. Annual average	Main reason for inactivity, sex	
19.A10 In-work-poverty risk. <i>Source EU-SILC</i> Individuals who are classified as employed (distinguishing between "wage- and salary employment plus self-employment" and "wage and salary employment" only) and who are at risk of poverty (whose equalized disposable income is below 60% of national median equalized disposable income).	Sex	SPC
19.A11 Employment rate in services. <i>Source Q/LFD</i> Number of employed persons working in the services sector (in main job) aged 15-64 as percentage of the population of the same age group	Sex	

Annexe 4 – Les « working poor » : brève généalogie d’une catégorie statistique

La question des *working poor* est apparue dans ces termes aux Etats-Unis dans les années 1960 ; elle s’y est développée comme une problématique de la pauvreté, plus qu’en France où elle s’est imposée comme une problématique du marché du travail. Toutefois, dans les deux cas, elle s’avère finalement au croisement de ces deux approches, et cela fait une partie de l’ambiguïté des questions auxquelles on cherche à répondre : s’agit-il de voir si le fonctionnement du marché du travail permet à ceux qui y participent d’éviter la pauvreté ? ou s’agit-il de vérifier si les pauvres travaillent et comment les aider de façon spécifique ?

Aux Etats-Unis, c’est dans le contexte du chômage massif de la « Grande Dépression » que s’est posé la première fois le problème des « *poor workers* » ; les politiques publiques ont alors consisté en une distribution massive d’aide directe aux chômeurs d’une part, et à la « mise au travail » des pauvres d’autre part, par la création d’emplois spécifiques. Aide et mise au travail vont constituer les constantes de l’intervention sur la pauvreté aux Etats-Unis, où la « constante moralisatrice séculaire » (B. Gazier, 1981, p. 122) fait que l’aide est toujours explicitement associée à la vérification des efforts des pauvres pour travailler.

Après le « New Deal » puis la guerre, la question de la pauvreté ressurgit au début des années 1960, en pleine croissance. Plusieurs ouvrages (dont « *The affluent society* », J.K. Galbraith, 1958, et « *The other America* », M. Harrington, 1962) contribuent à faire « monter » cette question dans le débat politique. En 1964, la « guerre contre la pauvreté » est déclarée. La même année, le Rapport économique au Président comporte, pour la première fois, une analyse de la pauvreté (cf. *Monthly Labor Review*, 1965). Parallèlement, diverses études avaient abouti, en 1963, à la définition officielle du seuil de pauvreté (alors 3000 \$ par an pour une famille de 4 personnes ; cf. Fisher, 1992, pour une présentation historique ; de nombreux travaux ont critiqué depuis cette mesure, cf. par exemple Citro & Michael, 1995). Une partie des économistes du Council of Economic Advisers émettent alors des doutes sur l’idée que la pauvreté résulte seulement du manque de travail : d’une part, même dans un contexte de croissance, il n’est pas évident que les emplois créés profitent aux pauvres, notamment en raison de leur faible niveau de qualification ; d’autre part, « massivement (...) les pauvres travaillent déjà ; en 1962, 70 % des familles pauvres avaient au moins un membre salarié ou au travail, et 23 % en avaient deux ou plus » (Gazier, 1981, p.151). Dans les années 1960, diverses études sont ainsi consacrées à évaluer le nombre de familles pauvres dans lesquelles il y a au moins un travailleur, et à caractériser les emplois occupés par les pauvres qui travaillent (Cummings, 1965 ; Perella, 1967). De multiples programmes « anti-pauvreté » sont mis en œuvre, qui seront critiqués ensuite, la pauvreté ne baissant pas à la hauteur des espoirs, comme autant de dépenses inutiles (cf. Danziger & Gottschalk, 1995). Le débat porte alors essentiellement sur les risques d’effets désincitatifs de l’aide, et le coût excessif de multiples programmes peu efficaces, auxquels un outil d’intervention unique serait préférable. C’est dans ce contexte que se développent les premières expérimentations d’impôt négatif (qui aboutiront, en 1975, à la mise en place de l’EITC - *earned income tax credit* -). Mais la question des *working poor*, si elle apparaît alors dans ces termes, n’émerge toutefois pas comme un thème central de la période. La faible rémunération des pauvres qui travaillent est vue comme un handicap des personnes - au même titre que leur faible niveau d’éducation – mais pas en lien avec le fonctionnement du marché du travail, sauf dans quelques rares travaux (voir notamment Bluestone *et al.*, 1973).

C’est dans les années 1980, alors que la pauvreté recommence à progresser avec la récession du début de cette décennie et la réorientation drastique de l’action publique, que la thématique des *working poor* refait son apparition. De 1982 à 1987, le BLS (Bureau of Labor Statistics) publie un rapport annuel (« *Linking Employment Problems to Economic Status* »), qui dénombre les travailleurs ayant connu des problèmes sur le marché du travail au cours de l’année, et caractérise leur situation économique, sans toutefois qu’il n’y ait de définition statistique de la catégorie. Celle-ci sera proposée en 1989 par Klein & Rones, dans la revue publiée par le BLS. La question des *working poor* sera ensuite très présente dans les débats des années 1990 sur le niveau du salaire minimum, diverses études soulignant que les caractéristiques des emplois sont directement en cause (Kim, 1998 ; Acs *et al.*, 2000).

En France, les conditions d'apparition de la problématique sont assez différentes, et l'apparition plus tardive aussi. On peut y voir l'effet d'une incidence de la pauvreté plus faible en France⁵³ qu'aux Etats-Unis, en grande partie en raison de l'existence d'un salaire minimum (SMIG puis SMIC), et d'un système d'indemnisation du chômage et d'une protection sociale plus étendus. Dans les années 1960 et 1970, la question de la pauvreté n'apparaît ainsi que ponctuellement en tant que telle ; ce sont davantage les questions des inégalités et du partage du profit qui font débat. Les « travailleurs pauvres » ont cependant fait une apparition dans les années 1970 : L. Stoleru (1974) en faisait la cible privilégiée de l'impôt négatif qu'il préconisait alors (à son retour des Etats-Unis). Mais ni l'expression ni l'idée n'ont à ce moment eu de succès.

La pauvreté est apparue significativement dans le débat politique dans les années 1980 sous l'effet de la montée du chômage puis de son maintien à un niveau élevé ; la création du Rmi en 1989 suscitera le même type d'inquiétudes sur les effets désincitatifs qu'aux Etats-Unis. Le débat ayant été surtout à la fin, avec la création du Rmi. Jusqu'à cette création, le système de protection sociale, organisé par risque (vieillesse, maladie, handicap, etc.) isolait des catégories pouvant ou non être pauvres, mais les pauvres ne constituaient pas une catégorie particulière d'allocataires (et jusque dans les années 1990, il n'y avait d'ailleurs pas de statistiques régulières sur la pauvreté).

Au cours des années 1990, le maintien du chômage à un niveau élevé et la dégradation des conditions d'emploi sur marché du travail suscitent diverses études, qui mettent en évidence que les pauvres travaillent (Gilles & Legros, 1995), ou que les actifs peuvent être pauvres, notamment s'ils connaissent le chômage ou l'emploi instable (Chambaz & Herpin, 1995 ; Cases & Lagarde, 1996), que la pauvreté se transforme (Hourriez & Legris, 1997), que la part des bas salaires augmente (Concialdi & Ponthieux, 1997). Tous ces constats conduisent à s'interroger sur l'existence et l'ampleur d'un phénomène de type « *working poor* » en France, mais il faudra attendre encore quelques années (et la disponibilité de nouvelles données) pour que des études empiriques soient publiées. Les études sur les allocataires du RMI constituent une autre entrée dans la thématique (cf. Afsa & Guillemot, 1999 ; Insee, 2001), en même temps que les questions du risque de formation de trappes à pauvreté ou à chômage, des incitations, et la promotion du crédit d'impôt. C'est ainsi, dans le contexte d'un débat qui se rapproche des débats américains, que la catégorie « actifs pauvres » se construit en France.

On a donc finalement deux angles majeurs d'approches : celles qui privilégient une analyse mettant en avant l'accès à l'emploi et les conditions de l'emploi, et celles qui privilégient une analyse mettant en avant un calcul économique individuel qui fait choisir de travailler, plus ou moins, ou non. Les diverses contributions présentées lors de deux colloques organisés en 2000 par le CERC illustrent bien cette palette de perspectives, mais aussi l'accent mis alors sur les approches en termes d'incitations (cf. CERC, 2000), qui associent l'existence de trappes aux comportements d'offre de travail ; à quoi répondent quelques études, qui soulignent l'impact des politiques d'allègement des charges sur la dégradation de la norme d'emploi (Gubian & Ponthieux, 2000, p. 4), ou qui montrent que la trappe à pauvreté fonctionne plutôt du côté de la demande de travail (Gautié & Gubian, 2000 ; Guillemot *et al.*, 2002) et de l'articulation entre condition du marché du travail et système de protection sociale (cf. par exemple Allègre et Périvier, 2005).

Au niveau de l'UE, le cheminement vers la définition d'un indicateur relève d'un processus de nature différente. Tout d'abord, il n'y a pas à proprement parler de « question » des travailleurs pauvres au niveau européen ; dans les pays membres, les travailleurs pauvres n'ont pas fait l'objet d'études systématiques, et de ce fait, il n'y a pas de traditions nationales d'approche et de mesure qu'il s'agirait d'harmoniser. Le « rapport Atkinson » (Atkinson *et al.* 2002), qui comparait les indicateurs fournis par les pays membres dans la première édition des rapports sur les Pnai remis à la Commission en 2001, montre ainsi que seuls 5 pays parmi les 15 d'alors incluaient des indicateurs de type « travailleurs pauvres » : la Belgique et l'Irlande évaluaient la proportion de salariés pauvres, le Portugal évaluait la proportion de travailleurs à bas revenus du travail, l'Espagne la proportion de pauvres par statut

⁵³ Encore que son étendue donnait lieu à des estimations très variables : par exemple, L. Stoleru en 1974 aboutissait avec ses propres estimations à une population d'environ 10 millions de personnes (les autres estimations qu'il cite vont de 5 millions à environ 15 millions de personnes).

d'emploi, la France la proportion de « travailleurs pauvres » suivant la définition Insee (à laquelle le rapport reproche d'inclure des chômeurs). Par contre, tous les pays effectuaient un suivi de la pauvreté, et presque tous s'étaient dotés – ou étaient en train de se doter – de dispositifs de type crédit d'impôt (plus ou moins ciblés sur les familles avec enfants).

C'est dans le cadre de la réflexion sur les indicateurs sociaux faisant suite à l'adoption de la « Méthode ouverte de coordination » (qui tient lieu de politique sociale dans l'UE⁵⁴) que l'indicateur va être d'abord « recommandé » (Atkinson *et al.*, 2002), puis adopté (dans une version différente de celle recommandée – Lelièvre *et al.*, 2005, Atkinson *et al.*, 2005), en 2003 par le Comité de la protection sociale. Il vient d'abord s'ajouter, comme indicateur « secondaire », à la liste des 18 « indicateurs de Laeken », indicateurs destinés à mesurer le progrès dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion ; il est ensuite adopté, en tant qu'indicateur de qualité de l'emploi, parmi les indicateurs du suivi de la stratégie européenne pour l'emploi, et figure dans les indicateurs remaniés sur l'exclusion (*cf.* Annexe 3).

L'adoption de l'indicateur doit être resituée dans le contexte de la stratégie européenne définie à Lisbonne. En très bref⁵⁵, la stratégie définie à Lisbonne, et réaffirmée par les Conseils de Nice et Laeken, peut se résumer par trois grands objectifs : maintenir un haut niveau de protection sociale, améliorer la qualité et la productivité de l'emploi, et faire reculer la pauvreté et l'exclusion sociale. Un des piliers de cette stratégie, c'est l'emploi « comme moyen de prévenir et de faire reculer la pauvreté et l'exclusion sociale » (*cf.* Bardone & Guio, 2005). Toutefois, s'il est admis que l'emploi est un facteur d'évitement de la pauvreté, il est aussi admis qu'il peut n'être pas un facteur suffisant ; l'existence de travailleurs pauvres est alors une indication du lien entre emploi et pauvreté, et c'est ainsi que l'indicateur est justifié par rapport à des objectifs de lutte contre la pauvreté. Dans le cadre des indicateurs sociaux, il est décliné dans un certain nombre de dimensions socio-démographiques (dont la composition du ménage) interprétées comme des facteurs de pauvreté des travailleurs – plus exactement des travailleurs majoritairement en emploi. Mais l'indicateur trouve également sa place dans le suivi de la stratégie européenne pour l'emploi, comme indicateur de qualité de l'emploi au sens de l'emploi qui paye (implicitement : mieux que le non emploi). L'indicateur est ainsi une mesure de l'emploi qui ne paye pas. Ce double point d'entrée⁵⁶ permet de comprendre, lorsque l'on passe à l'examen de la définition européenne des travailleurs pour l'indicateur « *in-work poverty risk* », le basculement vers un critère d'emploi et non plus, comme dans la définition du BLS ou celle utilisée dans les travaux de l'Insee, un critère de participation.

La définition de l'indicateur européen résulte des travaux entrepris en 2000 sur la définition d'indicateurs européens dans le cadre d'un groupe de réflexion (Atkinson *et al.*, 2002) et de ceux du Comité de la protection sociale. Initialement, le « rapport Atkinson » recommandait un indicateur portant sur les personnes en emploi à la date de l'enquête, et ayant participé au marché du travail pendant au moins six mois au cours de l'année précédente, et dont la « situation la plus fréquente » avait été l'emploi (*cf.* Atkinson *et al.*, 2002, pp. 147-149) ; cet indicateur devait être complété d'un indicateur de la proportion de bas gains horaires. Face à la contrainte des données (on ne connaît le revenu annuel qu'une fois que l'année est terminée, et le statut d'activité à un moment donné peut être différent de celui qui a généré le revenu d'activité de l'année précédente), le rapport proposait en outre de recourir à un concept de « revenu courant modifié » (Atkinson *et al.*, 2002, p.107) calculé en annualisant les composantes régulières du revenu (connues sur une base mensuelle à la date d'enquête), et d'y additionner les autres composantes selon l'information la plus récente disponible sur leur montant. Cette préconisation n'a pas été appliquée. Ce calcul, un peu complexe, permettait selon

⁵⁴ La stratégie européenne définie lors du Conseil de Lisbonne incorpore un volet social par l'objectif de « cohésion sociale » qui y est formulé. L'Europe jusqu'alors n'a pas de politique sociale, celle-ci étant, selon le principe de subsidiarité, jugées essentiellement du ressort des pays membres. A partir du Conseil de Lisbonne, le changement ne porte pas tant sur ce principe que sur la formulation d'objectifs de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. La méthode ouverte de coordination (MOC) est l'outil du suivi de la réalisation de ces objectifs, dont les moyens sont du ressort des Etats membres. Elle comporte un portefeuille d'indicateurs représentatifs de diverses dimensions de la cohésion sociale (en clair, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion), destinés à évaluer l'effet des politiques nationales.

⁵⁵ Pour une présentation plus détaillée, *cf.* Lelièvre *et al.*, 2004.

⁵⁶ Allié aux qualités requises des indicateurs destinés au suivi de politiques nationales, qui doivent mesurer un phénomène le plus homogène possible (*cf.* Lelièvre *et al.*, p. 158-59).

le rapport d'assurer une plus grande cohérence entre la mesure du revenu et d'autres informations relatives à la situation à la date d'enquête, notamment les caractéristiques des emplois occupés ; parmi ces dernières, le salaire mensuel et le nombre d'heures hebdomadaires, qui permettaient de calculer, pour les salariés, le taux de salaire horaire sur lequel devait être basé un indicateur de bas salaires.

Le Comité de la protection sociale, qui a adopté l'indicateur actuel, a considéré que la façon de procéder recommandée dans le rapport pour identifier les travailleurs (emploi+participation+statut le plus fréquent) était trop lourde et présentait certaines incohérences ; une démarche de tri plus directe, portant uniquement sur l'emploi et le statut le plus fréquent a été préférée (cf. Lelièvre *et al.*, p. 161). La recommandation concernant un indicateur de bas salaires n'a pas été suivie (et il n'en est plus fait mention dans un rapport ultérieur (Atkinson *et al.*, 2005) qui, au sujet de l'indicateur de pauvreté laborieuse ne propose que des indicateurs complémentaires ou des décompositions des indicateurs existants).

Références spécifiques à cette annexe :

- Acs G., K. Ross-Phillips & D. McKenzie, 2000, « Playing by the rules but losing the game ; America's Working Poor », The Urban Institute, May.
- Afsa C. & D. Guillemot, 1999, « Plus de la moitié des sorties du Rmi se font grâce à l'emploi », *Insee Première* n°632.
- Allègre G. & H. Périer, 2005, « Pauvreté et activité, vers quelle équation sociale », *Lettre de l'OFCE* n°262.
- Bluestone *et al.*, 1973, « Low wages and the Working Poor », *Policy Papers in Human Resources and Industrial Relations*, 22, University of Michigan, Ann Arbor.
- Cerc, 2000, Actes des Journées « Working poor en France », Cerc-Insee-Cgp-Université d'Evry, Evry, 29 mai & 27 octobre 2000.
- Cases C. & P. Lagarde, 1996, « Activité et pauvreté : une tranche de vie des personnes de 17 à 59 ans », *Insee- Première* n°450.
- Chambaz C. & N. Herpin, 1995, « Les bas niveaux de vie », *Insee- Première* n°363.
- Concialdi P. & S. Ponthieux, 1997, « Les bas salaires en France : quels changements depuis 15 ans ? », *Dares, Premières Synthèses* n°48.1.
- Citro C. F. & R. T. Michael (eds), 1995, *Measuring poverty - A new approach*, National Academy Press.
- Cummings, L.D., 1965, « The employed poor : their characteristics and occupations », *Monthly Labor Review*, July, pp. 828-35.
- Déchaux J-H, 1990, « Pauvretés ancienne et nouvelle en France », *Observations et diagnostics économiques*, n°30, janvier, pp. 7-33.
- Fisher G. M., 1992, « The Development and History of the Poverty Thresholds », *Social Security Bulletin*, Vol. 55, No.4, pp. 3-14.
- Gautié J. & A. Gubian (2000), « Réforme du RMI et marché du travail », *Droit Social* n° spécial « Minima sociaux, revenus d'activité, précarité », juillet-août.
- Gazier B., 1981, *La pauvreté unidimensionnelle*, Paris:Economica.
- Gilles M.-O. & M. Legros, 1995, « Pour certains, le travail n'empêche pas la pauvreté », *Consommation et modes de vie* n°100.
- Gubian A. & S. Ponthieux, 2000, « Emplois non qualifiés, emplois à bas salaires et mesures d'allègement du coût du travail », DARES, *Premières informations et premières synthèses*, n°51.1, décembre.
- Guillemot et al. (2002), « Trappe à chômage ou trappe à pauvreté - Quel est le sort des allocataires du RMI ? », *Revue Economique* 53(6).
- Hourriez J.M. & B. Legris, 1997, « L'approche monétaire de la pauvreté : méthodologie et résultats », *Economie et Statistique* n°308-9-10, pp. 35-63.
- Insee, 2001, Le RMI entre redistribution et incitations, *Economie et statistique* n°346-47.
- Kim M., 1998, « Are the working poor lazy ? », *Challenge*, Vol. 41 n°3, pp. 85-99.
- Launay J.P., 1970, *La France sous développée*, Paris :Dunod.
- Lenoir R., 1974, *Les exclus*, Paris :Éditions du Seuil.
- Monthly Labor Review Ed., 1965, Poverty amidst affluence, *Monthly Labor Review*, July, pp. 836-40.
- Paugam, Serge, 1993, *La société française et ses pauvres*, paris :PUF « Recherches politiques ».
- Perrella, Vera C., 1967, « Low earners and their incomes », *Monthly Labor Review*, May, pp. 85-40.
- Stoléru, Lionel, 1974, *Vaincre la pauvreté dans les pays riches*, Paris :Flammarion.